

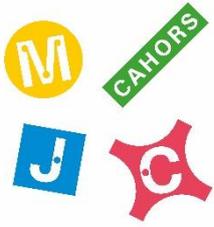


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 14 juin 2024

Saison 2023-2024





COMPTES-RENDUS DES ASSEMBLEES GENERALES PRECEDENTES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/04/2023

Présences des membres du Conseil d'Administration :

Membres élus : Josiane COSTES (Présidente), Solène DUBOIS (vice-Présidente), François DUCHESNE, Thomas FABRE (Trésorier), Claire GALEAZZINI (Secrétaire adjointe), Cedric MOLINES (Secrétaire), Bertrand SERIN, Gilles VILLATEL (Trésorier adjoint)

Membres de droit : Jérémie Morel (Directeur MJC), Emmanuel FOURIAUD (représentant FRMJC Occitanie), Guillaume DEFRANCE (représentant DSDEN 46)

Membres associés : Marie BALOGE (représentant l'Union Départementale CGT), Philippe LAC (représentant ATTAC), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal), Françoise FAUBERT (Conseillère Municipale et représentant le Maire), Fabian SORIA (représentant du personnel), Véronique BEDAT (suppléante du représentant du personnel), Claudine VALERY (représentant l'Association Carrefour des Sciences et des Arts)

Participants (voix consultative) : Stéphane SAINT-MARTIN (Commissaire aux comptes)

Excusé-es :

Membres élus : Gérard BUREAU, Geneviève GENOT, Mathieu LARRIBE (vice-Président), Hugo MAZEL, Marie PIQUÉ

Membres de droit : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE (Maire de Cahors)

Participants (voix consultative) : Bernard DELPECH (représentant le Conseil Municipal)

Absent-es :

Membres élus : Gilles SEPTIER (Trésorier adjoint), Chantal SURMONT-ROGER

Membres de droit : Bénédicte LANES (Vice-Présidente du Grand Cahors et du CIAS)

Membres associés : Françoise ABADIE (représentant l'Union Départementale CFDT), Antenne d'Oc

Participants (voix consultative) : Aurore DEL VITTO (représentant le Conseil Municipal), Françoise ROBAGLIA (Présidente d'honneur de la MJC)

Participent également à l'AG :

31 adhérent·es présent·es ou représenté·es.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 avril 2022
2. Présentation et vote du rapport moral
3. Présentation et vote du rapport financier
4. Rapport du Commissaire aux Comptes
5. Présentation du rapport d'activité
6. Présentation et vote du nouveau tarif d'adhésion
7. Élection des représentants des adhérents au CA
8. Questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. PRESENTATION ET VOTE DU RAPPORT MORAL (CF. DOSSIER AG)

Le rapport moral est lu par la Présidente.

Une question est posée au sujet de la rémunération des animateurs prestataires. La Présidente et le Directeur expliquent comment les rémunérations sont définies avec les prestataires et quelles sont les raisons de l'augmentation des salaires des animateurs salariés.

Une question est posée quant aux paramètres définissant les conditions d'annulation d'une activité. Le Directeur explique que c'est l'équilibre global des activités qui définit la pérennité d'une activité, en précisant que pour les activités animées par un prestataire, il est important de pouvoir savoir si l'activité va être maintenue ou non le plus tôt possible, avant une nouvelle saison.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

3. PRESENTATION ET VOTE DU RAPPORT FINANCIER (CF. DOSSIER AG)

Le rapport financier est présenté par Thomas Fabre, le Trésorier, sous forme de quizz.

Le rapport financier est approuvé avec deux abstentions.

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport est présenté par Stéphane Saint-Martin, le Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels sont approuvés avec deux abstentions.

Il est proposé que les résultats du rapport financier et des comptes annuels soient affectés en report à nouveau.

L'affectation des résultats en report à nouveau est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Vote du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le rapport sur les conventions réglementées est approuvé moins une abstention des présents et des représentés.

Vote du budget prévisionnel 2023.

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

5. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR JEREMIE MOREL (DIRECTEUR), FABIAN SORIA (ANIMATEUR COORDINATEUR), LOUISETTE FLECHEAU (DIRECTRICE DE L'ALSH) (CF DOSSIER AG)

La MJC de Cahors en 2022 avec quelques chiffres présentés par Jérémie Morel

- 33 disciplines sur 67 ateliers
- 650 participant·e·s dont 137 enfants/jeunes, 520 adultes, 671 adhérent·e·s
- 56% renouvellement, 40% nouvelles adhésions, 2% adhésions solidaires, 2% adhésions associatives

- 27 bénévoles – 1885 heures (1,04 ETP)
- 31 salarié·e·s – 15163 heures (8,33 ETP)
- 22 animateurs prestataires

- Animateur·rice·s technicien·ne·s : 11 salarié·e·s
- ALSH : 9 salarié·e·s – 4914 heures (2,70 ETP)
- Entretien/restauration : 1073 heures (0,59 ETP)
- Accueil et administration : 4 salarié·e·s – 6388 heures (3,51 ETP)

Le rapport d'activité de l'ALSH dit La maison des P'tits curieux présenté par Louissette Flécheau

Ont été accueillis en 2022, 187 enfants et 144 familles sur l'accueil de loisirs.

Le Piedibus est toujours un succès avec 33 enfants concernés.

La nouveauté de 2022 est la mise en place des séjours.

Plusieurs parents ont fourni un travail bénévole pour proposer des ateliers avec les enfants.

La maison des P'tits curieux se définit comme un espace éducatif ouvert à tous et laïc qui

assume des fonctions sociales, éducatives et culturelles. Il s'agit d'un lieu de mixité sociale et culturelle ainsi que d'un lieu d'apprentissage. L'accueil de loisirs offre en général une ouverture au monde en fonction des projets développés. Cela offre aussi une découverte de la vie collective et favorise l'inclusion de tous les enfants, notamment ceux qui ont des besoins particuliers. Les enfants sont sensibilisés au développement durable et à la citoyenneté. Les parents participent avec des propositions d'ateliers.

Un grand merci à François Duchesne pour l'aide à l'encadrement d'un des séjours, en espérant qu'il sera source de motivation pour de futurs bénévoles.

Un grand merci à tous les parents volontaires et particulièrement à Lydie Bruyère, présente sur le Piedibus et les actions de Noël.

François Duchesne prend la parole pour souligner l'enrichissement qu'apporte le bénévolat sur des actions comme les séjours.

Le rapport d'activité de la MJC présenté par Fabian Soria

- **Repas de quartier** : fait exceptionnellement en septembre.
- Retour favorable sur les nouvelles activités.
- **Hommage à Gabriel Loubradou** : Un hommage à un des pères fondateurs de notre MJC. La salle théâtre a été rebaptisé en son nom.
- **Éduc pop' debout** : Action sur l'éducation populaire confiée par jeunesse et sport.
- **Se réapproprier le numérique** : Animation autour du jeu vidéo, premier rendez-vous manqué avec le public.
- **Journée « Yes we code »** : Journée d'apprentissage de codage informatique auquel l'ALSH a participé.
- **Culture club** : Aller voir des spectacles avec des lycéen·ne·s et ensuite les chroniquer à la radio.
- **Atelier Lego** : En partenariat avec le Cahors Bricks Expo.
- **Journée carnaval des petits curieux** : Est le fruit du travail de Léna Fernandez, animatrice ALSH, journée festive animée autour des petits.
- **Journée environnement et durabilité** : Est le fruit du travail de Léna Fernandez. Journée avec les enfants, pour aller ramasser et trier des déchets, suivi d'un pique-nique « zéro déchets »
- **Séjour à la neige** : Sortie à la neige des enfants en partenariat avec la MJC de Gourdon.
- **Stages** : Yoga, Danse contemporaine, Hip-hop.
- **Théâtre** : création du groupe « 9 jours 1 vie », Atelier clown.
- **Club d'échecs** : Organisation d'un tournoi.
- **Participation « À l'assaut de l'île »** : Beaucoup d'ateliers ont été mobilisés pour y participer.
- **Musique Box** : En partenariat avec la MJC de Montauban.
- **Collaboration avec l'Artothèque du Lot**
- **Forum des sports et de la culture** : Organisé par la Mairie, participation positive de la MJC
- **Forum des métiers** : Fabian Soria y représente la MJC de Cahors.
- **Envol du Phénix** : Festival de jeux qui a très bien redémarré après deux ans d'absence.

Conférences :

- sur le vélo avec la Véloterie.
- sur la décentralisation avec l'association ATTAC.
- sur la masculinité moderne.

3 scènes ouvertes sur l'année.

Soirée débat et projection :

- Les violences policières

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Jérémie Morel fait un point sur la saison à venir. La saison 2023/2024 va voir 12 nouvelles activités arriver à la MJC. En raison des travaux dans nos locaux, une grande partie des activités seront

déménagées dans d'autres lieux. Cela va nécessiter un effort sur la communication au sein de l'association pour éviter les frictions. La plaquette sera éditée fin juin pour pouvoir communiquer sur nos activités durant l'été.

6. PRESENTATION ET VOTE DU NOUVEAU TARIF D'ADHESION

Passage de l'adhésion de 17 € à 19 € pour compenser partiellement l'augmentation de nombreuses charges.

Le nouveau tarif d'adhésion est voté à l'unanimité par les présents et représentés.

7. ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES ADHERENTS AU CA

Élus sortants :

- Gérard BUREAU, Solène DUBOIS, François DUCHESNE, Cedric MOLINES, Bertrand SERIN.

Ne se représente pas : Cedric Molines, dont la compagne est salariée de la MJC.

6 candidats pour les postes à pourvoir pendant 3 ans :

- Livio BLANC
- Nicole BOYER
- Gérard BUREAU
- Solène DUBOIS
- François DUCHESNE
- Bertrand SERIN

Les 6 candidats sont élus pour 3 ans.

8. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente, Josiane Costes, remercie les présents, clôture l'Assemblée Générale à 20 heures et invite les participants à se retrouver autour d'un buffet convivial.

Le Secrétaire,
Cedric Molines

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/11/2023

Présences des membres du Conseil d'Administration :

Membres élus : Lou BALLANGÉ, Nicole BOYER RASCOL, Josiane COSTES (Présidente), Solène DUBOIS (vice-Présidente), Thomas FABRE (Trésorier), Hugo MAZEL, Gilles SEPTIER (Trésorier adjoint), Gilles VILLATEL

Membres de droit : Jérémie Morel (Directeur MJC)

Membres associés : Philippe LAC (représentant ATTAC), Fabian SORIA (représentant du personnel)

Excusé-es :

Membres élus : Geneviève GENOT

Membres de droit : Sylvie BARBERAN (Présidente FRMJC Occitanie), Jean-Luc MARX (Maire de Cahors)

Membres associés : Françoise FAUBERT (Adjointe municipale représentant le Maire), Véronique BEDAT (suppléante représentant du personnel)

Absent-es :

Membres élus : Livio BLANC (Secrétaire), Gérard BUREAU, Claire GALEAZZINI (Secrétaire adjointe), Mathieu LARRIBE, Marie PIQUÉ, Bertrand SERIN, Chantal SURMONT-ROGER

Membres de droit : Bénédicte LANES (Vice-Présidente du Grand Cahors et du CIAS)

Membres associés : Françoise ABADIE (représentant l'Union Départementale CFDT), Marie BALOGE (représentant l'Union Départementale CGT), Xavier PAPILLON (Directeur DSDEN 46), Antenne d'Oc, Association Carrefour des Sciences et des Arts

Participants (voix consultative) : Aurore DEL VITTO (représentant le Conseil Municipal), Bernard DELPECH (représentant le Conseil Municipal), Stéphane SAINT-MARTIN (Commissaire aux comptes), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal)

Participent également à l'AG :

8 adhérent-es présent-es ou représenté-es.

Ordre du jour

1. Présentation et vote des nouveaux statuts de la MJC
2. Questions diverses

Conformément aux statuts actuellement en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibérera valablement que si un quart des membres de la MJC sont présents ou représentés. Si l'Assemblée Générale n'atteint pas ce quorum, la date d'une deuxième assemblée sera alors communiquée aux adhérents de la MJC.

Cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

La MJC compte 535 adhérents, l'Assemblée doit compter 133 adhérents pour que le vote soit valable. Au vu du nombre de présents, le quorum n'est pas atteint. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer. Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire se déroulera donc le 21 novembre à 18h00 à la MJC de Cahors.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La Présidente, Josiane Costes, remercie les présents, et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18 heures 30.

La secrétaire de séance,
Solène Dubois

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/11/2023

Présences des membres du Conseil d'Administration :

Membres élus : Livio BLANC (Secrétaire), Gérard BUREAU, Josiane COSTES (Présidente), Thomas FABRE (Trésorier), Claire GALEAZZINI (Secrétaire adjointe), Geneviève GENOT, Mathieu LARRIBE, Hugo MAZEL, Bertrand SERIN, Chantal SURMONT-ROGER

Membres de droit : Jérémie Morel (Directeur MJC)

Membres associés : Marie BALOGÉ (représentant l'Union Départementale CGT), Philippe LAC (représentant ATTAC), Fabian SORIA (représentant du personnel), Véronique BEDAT (suppléante du représentant du personnel), Françoise FAUBERT (Adjointe municipale et représentant le Maire), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal)

Excusé-es :

Membres élus : Nicole BOYER RASCOL, Solène DUBOIS (vice-Présidente), Gilles VILLATEL

Membres de droit : Sylvie BARBERAN (Présidente FRMJC Occitanie), Jean-Luc MARX (Maire de Cahors)

participants (voix consultative) : Bernard DELPECH (représentant le Conseil Municipal)

Absent-es :

Membres élus : Lou BALLANGÉ, Marie PIQUÉ, Gilles SEPTIER (Trésorier adjoint)

Membres de droit : Bénédicte LANES (Vice-Présidente du Grand Cahors et du CIAS)

Membres associés : Françoise ABADIE (représentant l'Union Départementale CFDT), Antenne d'Oc, Association Carrefour des Sciences et des Arts, Xavier PAPILLON (Directeur DSDEN 46)

Participants (voix consultative) : Aurore DEL VITTO (représentant le Conseil Municipal), Stéphane SAINT-MARTIN (Commissaire aux comptes)

Participant également à l'AG :

20 adhérent-es présent-es ou représenté-es.

Ordre du jour

1. Présentation et vote des nouveaux statuts de la MJC
2. Questions diverses

Conformément aux statuts actuellement en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 07 novembre 2023 n'ayant pas atteint le quorum n'a pas pu se dérouler. Une seconde AGE a donc été programmée le 21 novembre 2023. Cette AGE délibère valablement quel que soit le nombre des membres présent(e)s ou représenté(e)s.

La Présidente demande à l'assemblée si cette dernière a des questions ou remarques. Le représentant du personnel a souligné :

- La réduction du nombre de membres associés à 2.
- Le droit de vote délibératif de la mairie et du Grand Cahors et finalement a été maintenu.
- La présence du représentant du personnel au bureau qui « peut être invité » alors qu'il y était présent constamment dans la pratique. La gestion désintéressée que doit avoir une association à but non lucratif ne le permettrait plus, selon l'Etat.

Des rendez-vous ont été demandés auprès des institutions, notamment Jeunesse et Sport, afin d'avoir des compléments d'informations sur les éléments impératifs qui empêcheraient d'avoir l'agrément Jeunesse et Sport. Cette dernière n'a pas émis d'objection à la présence des salariés au Bureau mais la Fédération a soulevé que ce point de non-présence constante était essentiel. Le représentant du personnel porte la parole des salariés qui ne peuvent pas cautionner ces statuts car ils se sentent exclus de la gestion et des prises de décisions de la maison.

La Présidente reprend le point sur le droit de vote délibératif de la collectivité. En effet, il était

question de conflits d'intérêts. Cependant, la collectivité a informé que lors des votes d'attribution des subventions, les représentants ne participent pas au vote afin d'éviter cet éventuel conflit d'intérêt.

Concernant la présence du représentant du personnel au bureau, la présidente précise qu'il s'agit d'une habitude et d'un choix depuis la création de la MJC. Il venait autant au titre de représentant du personnel que d'animateur coordinateur. Cela permettait au Bureau d'avoir des informations sur les projets de la MJC et sur les réalisations en cours. Dans les nouveaux statuts, il est stipulé « Peuvent être invités ». La présidente reconnaît que le mot « peuvent » donne l'alternative de ne pas les inviter mais elle propose que cela fasse l'objet d'une clarification dans un prochain CA ainsi que dans le règlement intérieur afin de stipuler qu'ils seront invités à chaque bureau.

Le Directeur reprend l'historique de cette situation (proposition de nouveaux statuts). Depuis les années 1970, nous avons l'agrément Jeunesse Education Populaire qui n'avait pas d'échéance de fin d'attribution. Une réforme a été faite, imposant que cet agrément soit renouvelé tous les 5 ans. Cet agrément nous permet d'avoir des subventions d'Etat qui représentent actuellement deux FONJEP, soit environ 15 000 € par an. La proposition des statuts soumise ce soir a été validée par Jeunesse et Sport et par le Conseil d'Administration de la MJC. Pour l'obtention de cet agrément, la MJC a l'obligation de signer le contrat d'engagement républicain. Ce contrat peut être vu comme ayant le principe de restreindre les associations dans leurs actions. Et si on ne le respecte pas, les subventions et agréments peuvent être retirés.

Selon un membre associé, il y a beaucoup de restrictions qui sont faites pour une MJC que l'on connaissait ouverte notamment à travers deux points : les membres associés qui sont réduits à 2, le représentant du personnel qui « peut » être invité au bureau.

La collectivité rappelle que nous avons fait le choix de cette nouvelle Fédération et nous nous devons d'appliquer leur charte.

Les membres de l'Assemblée souhaiteraient avoir la déclaration de principes des MJC afin de pouvoir savoir ce qu'il en est.

Un administrateur souligne que l'écriture et la pratique peut être différente. La confiance est primordiale. Dans les anciens statuts, rien n'était écrit sur l'accès des salariés, le fait de l'écrire permet de figer le principe et le Conseil d'Administration et l'Assemblée sont d'accords pour que la pratique appliquée se poursuive. Il répond également ; concernant le choix de réduction des membres associés, que le principe est d'éviter que le pouvoir échappe au Conseil d'Administration. Il confirme également le fait qu'il y a une confiance envers les salariés et réciproquement et que c'est important de sceller ce constat.

Un adhérent a soulevé la question du risque et du délai durant lequel la MJC peut poursuivre ses activités sans l'agrément. Malheureusement, la MJC ne pourra pas tenir sans ce soutien. La Présidente alerte sur la situation que cela engendrerait.

Le représentant du personnel rappelle que Jeunesse et Sport accepte que le représentant du personnel soit présent au bureau. L'opposition à cette demande provient de la Fédération, qui ne nous finance pas.

L'Assemblée propose donc que la formulation soit, pour le bureau, « Le représentant du personnel est invité. ».

Un adhérent évoque les délais de dépôt des statuts et de l'obtention de l'agrément. La Présidente évoque le fait que la date butoir initiale était au 30 octobre. Un délai a déjà été accordé exceptionnellement. En cas de refus des statuts, les délais seront dépassés car il faut le temps de réécriture, de les transmettre à la Fédération et à Jeunesse et Sport.

Le trésorier rappelle qu'en cas de non-obtention de l'agrément, la MJC ne pourra plus percevoir d'aides de l'Etat et cela mettrait en péril la survie de la structure.

Concernant le point sur la présence des salariés de manière constante au bureau, le Directeur rappelle que le souhait de la Fédération était clair : ils ne peuvent pas y être présents de manière

constante car il s'agit d'une instance dédiée aux administrateurs élus pour la fonction employeur. En cas de non-respect de ce principe, cela entraine en contradiction avec la charte.

La collectivité insiste sur l'importance de faire partie de cette Fédération et sur le fait que la collectivité souhaite que cela se poursuive ainsi et que la MJC reste à cette Fédération.

Une adhérente demande s'il est possible de voter les statuts avec des modifications proposées durant cette AGE. Le souci c'est que selon les modifications, cela pourrait aller à l'encontre de la charte ou des volontés de l'Etat, et il faudra les soumettre de nouveau à la Fédération et à Jeunesse et Sport. Or, ces derniers ont accepté avec le mot « peuvent » et non « sont ». De plus, le vote de cette assemblée concerne la proposition en question et non une proposition modifiée. Elle ne peut donc pas être retouchée durant cette assemblée. Il faut donc statuer sur cette proposition de statuts et en fonction de la réponse, si les statuts sont acceptés, ils seront validés, si non, la proposition sera revue par le CA afin de faire une nouvelle proposition, mais cela ne correspondra pas aux délais donnés par l'Etat et donc nous n'aurons peut-être pas l'agrément.

Une adhérente demande en cas de refus d'agrément, quelles sont les solutions ou alternatives pour pallier au manque d'argent. À ce jour, aucune solution n'a été trouvée. La situation financière de la MJC est critique car nous sommes en déficit structurel conséquent qui augmente d'année en année.

Vote de la proposition des statuts à bulletins secrets :

Contre : 22

Abstention : 5

Pour : 11

La proposition des statuts est refusée.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La Présidente, Josiane Costes, remercie les présents, et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19 heures 20.

La Présidente,
Josiane Costes

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/12/2023

Présences des membres du Conseil d'Administration :

Membres élus : Josiane COSTES (Présidente), Thomas FABRE (Trésorier)

Membres de droit : Jérémie Morel (Directeur MJC)

Membres associés : Françoise FAUBERT (Ajointe municipale représentant le Maire), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal)

Excusé-es :

Membres de droit : Jean-Luc MARX (Maire de Cahors)

Absent-es :

Membres élus : Lou BALLANGÉ, Nicole BOYER RASCOL, Livio BLANC (Secrétaire), Solène DUBOIS (vice-Présidente), Gérard BUREAU, Claire GALEZZINI (Secrétaire adjointe), Mathieu LARRIBE, Marie PIQUÉ, Bertrand SERIN, Chantal SURMONT-ROGER, Hugo MAZEL, Gilles SEPTIER (Trésorier adjoint), Gilles VILLATEL, Geneviève GENOT

Membres de droit : Sylvie BARBERAN (Présidente FRMJC Occitanie), Bénédicte LANES (Vice-Présidente du Grand Cahors et du CIAS)

Membres associés : Françoise ABADIE (représentant l'Union Départementale CFDT), Marie BALOGUE (représentant l'Union Départementale CGT), Xavier PAPILLON (Directeur DSDEN 46), Antenne d'Oc, Association Carrefour des Sciences et des Arts, Philippe LAC (représentant ATTAC), Fabian SORIA (représentant du personnel), Véronique BEDAT (suppléante représentant du personnel)

Participants (voix consultative) : Aurore DEL VITTO (représentant le Conseil Municipal), Bernard DELPECH (représentant le Conseil Municipal), Stéphane SAINT-MARTIN (Commissaire aux comptes), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal)

Participant également à l'AG :

0 adhérent-es présent-es ou représenté-es.

Ordre du jour

1. Présentation et vote des nouveaux statuts de la MJC
2. Questions diverses

Conformément aux statuts actuellement en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibérera valablement que si un quart des membres de la MJC sont présents ou représentés. Si l'Assemblée Générale n'atteint pas ce quorum, la date d'une deuxième assemblée sera alors communiquée aux adhérents de la MJC.

Cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présent(e)s ou représenté(e)s.

La MJC compte 535 adhérents, L'Assemblée doit compter 133 adhérents pour que le vote soit valable. Au vu du nombre de présents, le quorum n'est pas atteint. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer. Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire se déroulera donc le 18 janvier 2024 à 18h00 à la MJC de Cahors.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La Présidente, Josiane Costes, remercie les présents, et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 09 heures 30.

La Présidente,
Josiane Costes

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/01/2024

Présences des membres du Conseil d'Administration :

Membres élus : Lou BALLANGÉ, Livio BLANC (Secrétaire), Nicole BOYER RASCOL, Gérard BUREAU, Josiane COSTES (Présidente), Solène DUBOIS (vice-Présidente), Thomas FABRE (Trésorier), Claire GALEAZZINI (Secrétaire adjointe), Geneviève GENOT, Mathieu LARRIBE, Bertrand SERIN

Membres de droit : Jérémie Morel (Directeur MJC), Daniel JEAN-PIERRE (Directeur FRMJC Occitanie), Bénédicte LANES (vice-Présidente du Grand Cahors et du CIAS)

Membres associés : Marie BALOGE (représentant l'Union Départementale CGT), Philippe LAC (représentant ATTAC), Fabian SORIA (représentant du personnel), Véronique BEDAT (suppléante du représentant du personnel), Françoise FAUBERT (Adjointe municipale et représentant le Maire), Christophe TILLIE (représentant le Conseil Municipal), Association Carrefour des Sciences et des Arts

Participants (voix consultative) : Bernard DELPECH (représentant le Conseil Municipal), Bénédicte AMIGUES (Déléguée fédérale FRMJC)

Excusé-es :

Membres élus : Hugo MAZEL

Membres de droit : Sylvie BARBERAN (Présidente FRMJC Occitanie), Jean-Luc MARX (Maire de Cahors)

Participants (voix consultative) : Stéphane SAINT-MARTIN

Absent-es :

Membres élus : Marie PIQUÉ, Gilles SEPTIER (Trésorier adjoint), Chantal SURMONT-ROGER, Gilles VILLATEL

Membres associés : Françoise ABADIE (représentant l'Union Départementale CFDT), Antenne d'Oc, Xavier PAPILLON (Directeur DSDEN 46)

Participants (voix consultative) : Aurore DEL VITTO (représentant le Conseil Municipal)

Participant également à l'AG :

35 adhérent·es présent·es ou représenté·es.

Ordre du jour

1. Présentation et vote des nouveaux statuts de la MJC
2. Questions diverses

Conformément aux statuts actuellement en vigueur, l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 22 décembre 2023, n'ayant pas atteint le quorum, n'a pas pu se dérouler. Une seconde AGE a donc été programmée le 18 janvier 2024. Cette AGE délibère valablement quel que soit le nombre des membres présent(e)s ou représenté(e)s.

La Présidente rappelle la situation, et souligne la nécessité pour notre association d'avoir l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire pour son fonctionnement. Cet agrément doit maintenant être renouvelé tous les cinq ans. Afin de renouveler notre agrément, il était nécessaire de réviser nos statuts pour correspondre aux attentes de l'État. L'État demande que l'on fasse référence au contrat d'engagement républicain, impose que les représentants administrateurs soient élus et que les représentants du personnel ne siègent pas de droit au conseil d'administration et au bureau.

Il est rappelé également que l'obtention de cet agrément conditionne, et est nécessaire pour, l'obtention des subventions de l'État, qui représentent une grande partie de notre financement. De plus, la Fédération rejoint les demandes de l'État. Si celles-ci ne sont pas suivies, la Fédération a informé que dans ce cas la charte signée lors de notre adhésion n'étant pas respectée, la Fédération se retirerait. Ce départ aurait pour conséquence le départ du Directeur et rendrait la convention d'objectifs et de moyens caduque, car cette convention est tripartite (Mairie, Fédération, MJC). Or, dans cette convention est notifiée la subvention et le prêt des locaux à la MJC. Nous n'aurions donc plus de locaux

non plus. Enfin, la non-obtention de cet agrément nous ferait perdre l'activité de l'ALSH, car cet agrément est obligatoire pour pouvoir présenter cette activité.

Sans ces soutiens financiers, la MJC de Cahors rencontrera de grandes difficultés financières mettant en péril son existence.

À la suite de cette présentation, un temps d'échange a été réalisé. Les échanges ont porté sur :

- La raison de ces changements et leur origine. L'État, à travers M. Bourdelois, a évoqué le principe de but non lucratif, qui serait remis en question si les représentants du personnel étaient présents dans toutes les instances gouvernantes. Il a été également rappeler les lois fiscales qui encadrent l'éventuelle rémunération des administrateurs.
- L'incompréhension sur la nouvelle proposition des statuts quasiment identique à ceux présentés précédemment (un article a été modifié). Les propositions remontées, suite aux dernières Assemblée Générales Extraordinaires, ont été étudiées. Des propositions ont été faite dans le sens de ces demandes, mais ont été refusées par M. Bourdelois. De plus, au vu des nouveaux positionnements de certains interlocuteurs (Fédération et collectivités) et leurs conséquences, certains administrateurs ont évoqué le fait que la situation n'avait pas été exposée assez clairement. Le Conseil d'Administration a donc fait le choix de proposer les statuts en fonction des retours de M. Bourdelois, ne souhaitant pas que la Maison disparaisse.
- L'incompréhension sur les voix délibératives conservées, notamment par la collectivité. Il est vrai que la question avait été soulevée. Une réponse avait été apportée, stipulant que les représentants siégeant au conseil d'administration de la MJC n'avaient pas le droit de vote lors de conseils municipaux pour le vote des subventions qui étaient accordées à la maison. Cela peut se voir en consultant les comptes-rendus des conseils municipaux, qui sont publics.

Vote de la proposition des statuts à bulletins secrets :

Contre : 5

Abstention : 11

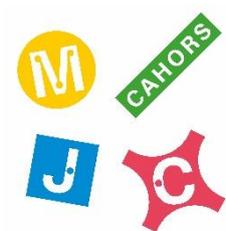
Pour : 40

La proposition des statuts est acceptée.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

La Présidente, Josiane Costes, remercie les présents, et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19 heures 30.

La secrétaire de séance,
Solène Dubois



RAPPORT MORAL

Rapport moral par la Présidente, Josiane Costes

Que penser de la place et du rôle des MJC, et de la MJC de Cahors en l'occurrence, dans nos sociétés actuelles ?

À l'heure où des guerres embrasent l'Est de l'Europe, où la montée des idées d'extrême-droite est grandissante, il est utile, voire vital, de réaffirmer que notre mission d'Éducation Populaire, même à notre petite échelle, se situe bien sur les enjeux sociétaux d'aspiration à la paix, de respect de l'autre, et du mieux vivre ensemble. Fondamentalement, l'éducation populaire œuvre pour une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, à travers des actions qui permettent à chacune et chacun de s'épanouir en tant qu'individu et de se positionner en tant que citoyen·ne.

Pour répondre à ces objectifs, nous nous appuyons sur le développement de la vie démocratique et de l'analyse critique. Nous proposons aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes, d'éprouver des pratiques artistiques et culturelles, de contribuer à des débats, de participer à des rencontres ou des manifestations, ou encore de se joindre à des expérimentations.

Durant l'année 2023, il faut le souligner, la MJC a vu le nombre de ses adhérents ré-augmenter, pour atteindre l'effectif de 700. Les années précédentes, une baisse de 30 % due aux confinements et restrictions successifs faisait craindre une chute durable des adhésions. Dès le début de la saison 2022-2023, le besoin de reprendre des activités diverses, culturelles, sportives, le besoin d'exprimer sa créativité, le besoin de lien social ont ramené les habitants de notre territoire à la MJC pour participer aux ateliers hebdomadaires – pas loin de 35 – pour participer aux stages, stages d'un jour, deux jours, mensuels ou trimestriels, qui se sont d'ailleurs multipliés pour offrir une façon plus souple de pratiquer une activité artistique au sein de notre Maison.

De nouvelles activités comme les cours de langues, l'oéologie, ou la composition florale, ont trouvé leur public et se sont poursuivies. Par ailleurs, d'autres événements ouverts à toute la population, comme les scènes ouvertes, les projections-débats, les spectacles, les festivals, notamment *Festisol* en novembre, ont permis des rencontres à la fois divertissantes, enrichissantes, instructives et conviviales.

Avant la fin de saison, nous avons eu le plaisir de voir s'exposer le travail de l'année, par les adhérents assidus des arts plastiques, de la poterie, du théâtre, et de l'atelier clown. Je tiens ici à saluer leur créativité et les remercier pour la vie que leurs talents insufflent à notre maison.

Je voudrais aussi décerner deux mentions spéciales. Une première au Club du Phénix qui a organisé son festival sur tout un week-end de mai et qui a accueilli pas moins de 800 visiteurs venus de toute la France. Autre mention spéciale à la manifestation de clôture de la saison, fin juin, qui s'est déroulée, comme nous le souhaitions, hors les murs avec des restitutions d'ateliers - danse afro-contemporaine, chorale, etc. – et qui s'est poursuivie en soirée par le bal de danses traditionnelles, La fête a été un beau succès !

Je ne vous livre ici que quelques exemples de la riche animation qu'a connue la MJC au cours de cette année, Fabian Soria, notre animateur-coordonateur, la complétera plus en détail.

Preuve que notre maison est ouverte, nombre des actions, ponctuelles ou récurrentes, que nous menons sont conduites dans le cadre de partenariats que la MJC tisse au quotidien avec les associations, les institutions, l'Éducation Nationale, la Ville, le Grand Cahors... C'est là aussi le sens de notre projet d'éducation populaire.

Une de activités principales de la MJC de Cahors est aussi l'accueil des enfants dans notre Centre de Loisirs, les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Louissette Flécheau, la directrice, vous en dira plus tout à l'heure, mais je retiens de l'année écoulée, le temps fort du camp d'été qui a réuni les enfants des MJC de Cahors et Gourdon. Je veux aussi saluer, la participation active des parents lorsqu'ils sont sollicités sur des thèmes préparés par l'équipe encadrante.

La vie associative a été et est toujours intense à la MJC de Cahors. Cela ne se voit pas forcément de l'extérieur, mais derrière le programme d'animations et d'activités, des personnes sont à l'œuvre tous les jours pour répondre aux besoins des usagers, pour accueillir, pour animer, pour gérer notre Maison. Sans pouvoir tous les citer nommément, je pense à l'équipe permanente, les animateurs – salariés ou prestataires –, le directeur, les administrateurs, les bénévoles qui réfléchissent, impulsent, élaborent les projets et les mettent en œuvre. Dans le souci d'améliorer toujours davantage l'accueil, les propositions, des commissions composées d'administrateurs et de salariés, ont été créées, parmi lesquelles je citerai :

- la commission Événements,
- la commission Communication,

- la commission Bénévolat,
- la commission Projet associatif...

L'activité habituelle de notre MJC a toutefois été quelque peu bousculée par la préparation du grand chantier à venir en lieu et place de l'actuelle salle de théâtre. Dans le cadre de sa politique de revitalisation, de sauvegarde et de réhabilitation du centre ancien, la Ville a procédé à la démolition de la salle de danse qui se trouvait dans la cour à l'arrière de la MJC. Afin de compenser cette démolition, il a été décidé de reconstruire cette salle dans nos murs, au-dessus de la salle de théâtre actuelle. De loin le meilleur, ce choix permettra de réunir toutes nos activités sur un même lieu. Nous y voyons une marque de confiance et de reconnaissance de la Ville, que nous remercions chaleureusement.

Durant les travaux, une partie des activités de la MJC s'exilera dans des locaux temporaires. C'est déjà le cas pour le Centre de loisirs accueilli à l'école Chapou ; d'autres activités se déroulent à la salle de la Bourse et la salle Caviole. Grâce à l'anticipation et aux efforts de l'équipe permanente, au dialogue instauré avec les services de la Ville et à l'implication de nos animateurs, la MJC s'est fort bien adaptée à ces changements, les adhérents n'en ont pas pâti, vu les retours satisfaits exprimés.

Au cours de l'année, une étape difficile à conduire a été la réécriture de nos statuts dans le cadre de la demande de renouvellement de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire que la MJC se devait de ré-obtenir (NB : agrément à renouveler tous les 5 ans à l'avenir) pour pouvoir bénéficier du soutien financier de l'Etat, notamment à travers des subventions qu'il peut octroyer aux associations. À ce titre, la MJC bénéficie actuellement de 2 FONJEP d'un montant de 7107 € chacun, l'un ciblé sur le poste de direction, l'autre sur le développement du poste de l'animatrice ALSH. Les modifications de certains articles demandés par le service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement associatif et aux Sports, pour que la MJC soit en accord avec la Charte d'engagement républicain qu'elle a dû signer, ont soulevé des débats de fonds, et des désaccords, sur ce qui est perçu comme des restrictions par rapport aux manières historiques d'aborder et de conduire la gouvernance de l'association. Pour autant, la raison l'emportant, de nouveaux statuts conformes aux exigences de l'Etat ont été adoptés en janvier 2024. Désormais, les personnes morales, organismes, syndicats ou associations, qui souhaitent devenir membres associés doivent poser leur candidature en AG et, s'ils sont élus, pourront participer à nos travaux pour une durée d'un an.

Sur le plan financier, le commissaire aux comptes va nous faire part de son rapport. On notera un budget excédentaire pour cette année 2023, qui s'explique notamment par de moindres charges qu'estimées et des produits d'activité en hausse. Cette embellie ne peut qu'être passagère, puisque les prévisions pour 2024 et les années à venir envisagent des exercices déficitaires. Les charges toujours en augmentation vont creuser ce déficit d'année en année. Les recettes liées aux activités et aux adhésions ne pourront pas compenser cet accroissement, d'autant que dans un contexte de raréfaction de l'argent public, les subventions des collectivités et de l'Etat n'augmentent pas, voire baissent pour certaines. Il nous faut être particulièrement vigilants sur ce plan car notre MJC peut rapidement se retrouver en difficulté. Un DLA (dispositif local d'accompagnement) proposé par l'URQR (Université rurale Quercy Rouergue) réalisé en 2023 pointait ces fragilités. Suite à quoi la MJC a souhaité engager un travail de fonds sur l'état de la structure et sur les perspectives d'avenir afin de déterminer les leviers et ressources à trouver pour que la MJC puisse poursuivre sa mission. Nous nous sommes engagés dans un nouveau dispositif animé par l'URQR, qui a débuté il y a quelques semaines et durera plusieurs mois, pour faire ce travail avec tous les acteurs qui font vivre cette Maison et qui ont à cœur que son projet et son action rayonnent pour longtemps sur notre territoire.

Pour 2024, sur le plan des activités, la MJC proposera ses activités habituelles qui ont toujours un grand succès. De nouvelles disciplines verront le jour, comme le stretching, le fitness, la couture, la langue des signes et peut-être le jodo... À nouveau, ces activités auront lieu dans les locaux cités précédemment. Les parties administratives, ainsi que certains ateliers, devront bientôt déménager provisoirement de nos bâtiments actuels pour laisser la place au chantier de démolition du théâtre et de construction d'un nouveau théâtre et d'une nouvelle salle de danse. La MJC doit se préparer aussi pour cette nouvelle configuration des locaux qui ne peut être que favorable à la poursuite de sa mission,

Prochainement, la MJC, la Ville et la Fédération régionale Occitanie devront faire le bilan de la Convention triennale d'objectifs et de moyens et entamer sa réécriture. La Fédération régionale avait déjà participé à son écriture, il y a 3 ans, apportant son expertise.

Sur un plan plus personnel, c'est avec émotion que je me projette dans l'avenir de la MJC, que je ne verrai plus en tant que présidente, ni en tant qu'administratrice mais bientôt que comme simple

adhérente. Adhérente, oui, toujours, parce que je suis très attachée à cette Maison, que je fréquente depuis 40 ans. J'y ai vécu de grands moments de joie en tant que membre du Bureau sous, notamment, la présidence de Françoise Robaglia pendant plus de 20 ans et la direction de Patrick Bellois. Des moments de résistance aussi, face à des attaques extérieures où la MJC a failli disparaître. Rien n'est jamais acquis, il faut toujours rester vigilant.

Je dois aussi vous dire que ces dernières années ont été difficiles pour moi. Aux conflits externes ont fait place des tensions internes, douloureuses pour tout le monde. Peut-être que ma conception personnelle de ce qu'est une MJC n'est pas aussi partagée qu'elle ne l'était auparavant. Je souhaite que la situation s'apaise pour pouvoir avancer et je fais confiance à l'intelligence collective pour assurer un avenir radieux à cette belle MJC.

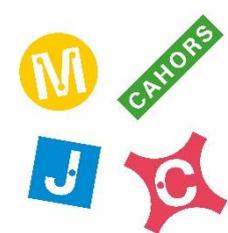
Je remercie les administrateurs de m'avoir fait confiance pour présider la MJC durant ces 10 dernières années. Je remercie en particulier le Conseil d'Administration qui a proposé ma candidature pour l'attribution de la médaille de la Jeunesse, de l'Engagement associatif et des Sports décernée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse au titre de l'année 2023, J'ai été très honorée et très touchée de recevoir la médaille de bronze ce lundi 4 mars dernier, lors d'une cérémonie à la Préfecture devenant ainsi la deuxième administratrice de la MJC de Cahors à recevoir cette distinction ; le premier étant Gabriel Loubradou, l'un des fondateurs de la MJC qui l'a reçue en 1987, pour les 20 ans de la MJC. Jamais deux sans trois ?

Je remercie tous les personnels quel que soit leur statut - mis à disposition, salariés et prestataires - pour leur professionnalisme et la qualité de leur travail.

Je remercie tous les bénévoles, pour leur disponibilité et leur assiduité. Sans eux la MJC ne pourrait pas mener à bien tous ses projets,

Je remercie la Ville de Cahors et l'État pour leur soutien apporté à la MJC depuis sa création, et également la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors qui nous accompagne depuis plus récemment.

La Présidente,
Josiane Costes



RAPPORT FINANCIER

Rapport financier – Exercice 2023

I – ANALYSE DES COMPTES 2023

A- Les comptes d'exploitation

Les charges et les produits ont été imputés en 2023 selon les mêmes méthodes qu'en 2022, ce qui en facilite la comparaison.

En ce qui concerne **les produits d'exploitation, avec un total de 465 748,55 €**, ils sont en hausse de **6,20 %** par rapport à 2022. Il convient de noter :

- 1- La **vente de produits** a augmenté par rapport à 2022 en passant de 161 445,75 € à 205 120,25 € en 2023. Cela s'explique tout d'abord par la multiplicité des activités mises en place cette année. En effet, nous constatons une augmentation concernant :
 - La **vente de marchandises** liées à des ventes de boissons tout au long de l'année par certaines activités notamment le club de jeu Le Phénix.
 - **Les recettes des activités** liées à la création de nouvelles activités comme citées précédemment ainsi que la poursuite des ateliers dans les conditions habituelles.
 - **Le financement par la CAF** pour l'ALSH grâce à un travail datant de plusieurs années antérieures et permettant d'obtenir encore cette année une aide de 17 000 euros du fait d'avoir atteint et dépassé les objectifs fixés il y a quelques années dans le dépôt du dossier de demande d'aide.
 - Les « **autres prestations de services** » ou recettes hors atelier qui concernent les interventions dans les écoles et animations de jeux du Phénix.

- 2- Les **subventions d'exploitations** ont baissé de 4,90 % ce qui représente -12 253,61 €. Cette baisse concerne principalement les subventions exceptionnelles :
 - **Fond de solidarité**
 - **Aides COVID**
 - **SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)**

Nous soulignons tout de même l'existence de subventions exceptionnelles telles que :

- **FONJEP**
- **Région**

3- Les **autres produits d'exploitations** diminuent de -9,26 %. Cette diminution est due notamment à la diminution des dons (-70,34 %) et est atténuée par l'augmentation des **adhésions** (+22,64 %).

Il est nécessaire de préciser que les dons conséquents de l'année dernière étaient notamment dus au COVID et aux remboursements des activités que les adhérents ont préféré ne pas réclamer, et donc réaliser des dons.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 468 529,72 €, avec une augmentation de 18,55 % par rapport à 2022.

1- Les éléments significatifs sont :

- Une augmentation des **achats de marchandises et approvisionnement de 2 328,50 €** liée à la gestion de la vente de boissons tout au long de l'année par certaines activités.
- Une augmentation liée à l'achat de matières premières ou de **prestations de services, activités et spectacles** (66 661,34 € en 2023 contre 33 988,17 € en 2022) due à la reprise des activités et à la multiplicité des activités proposées.
- Une augmentation des **fournitures d'activités** (+608,51 € en 2023).
- Une augmentation des **frais de sous-traitance** (+8,28 %) liée aux frais de repas pour l'ALSH et à l'augmentation des tarifs.

Cette hausse est compensée par :

- Une diminution des dépenses en **eau, gaz, électricité**. (-4,70 %)
- Une diminution des **frais d'entretien et réparation du véhicule** (-1 386,64 €).
- Une diminution **des frais de réception** (-1 401,38 €)

2- Les **services extérieurs** sont en augmentation. Elle porte essentiellement sur :

- Une augmentation des **frais de formation du personnel**
- Une augmentation des **cotisations et affiliations**
- Une augmentation des **frais de conseils**
- Une augmentation des **frais de locations immobilières**
- Une augmentation des frais liés aux **impressions des plaquettes** (+5 057,40 € du fait d'avoir fait le choix de diffuser la plaquette et la distribuer dans les boîtes aux lettres).

Cette augmentation est compensée par de légères baisses de charges :

- Les **produits d'entretien** ont baissé de 2,36 %.
- Les frais liés au **téléphone** ont baissé de 13,83 %.

3- Les **charges de personnel** (rémunérations et charges sociales) sont en hausse de 5,69 % soit 15 790,35 €. Celle-ci s'explique par l'augmentation des rémunérations liées à l'augmentation de l'indice du SMIC.

4- La **dotation aux provisions connaît peu de variations.**

5- Les **autres charges** sont en augmentation (+6 335,65 €) de 55,32 %. Cette augmentation est due au remboursement des activités.

B- Le résultat d'exploitation

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat d'exploitation est déficitaire de 2 781,17 €.

C- Les comptes financiers

Les produits financiers concernent essentiellement les produits de placements à court terme de notre trésorerie. Le résultat des comptes financiers est excédentaire de 2 949,99 €.

D- Les comptes exceptionnels

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 6 165,56 €.

E- Le résultat de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est excédentaire de 6 334,38 €.

Nous soulignons que cet excédent est possible grâce aux aides dont nous avons bénéficié.

II – AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes font ressortir un excédent de 6 334,38 €, que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau qui passera de 43 850 € à 50 184 €. Les fonds propres passent de 136 340 € à 142 674 €.

III- BILAN

Le bilan 2023 s'équilibre à 348 937,85 €.

A- Le passif

Après un exercice 2022 bénéficiaire, l'exercice 2023 avec un résultat positif augmente les fonds propres de l'association.

B- Analyse des résultats

	2019	2020	2021	2022	2023
Produits d'exploitation	400 975	368 770	391 856	438 575	465 749
Charges d'exploitation	411 621	332 969	353 760	395 206	468 530
Résultat d'exploitation	-10 646	35 801	38 096	43 368	-2 781
Produits financiers	546	422	432	1 211	2950
Charges financières	0	0	0	0	0
Résultat financier	546	422	432	1 211	2 950
Produits exceptionnels	916	456	854	12 551	12 746
Charges exceptionnelles	196	2 640	1 199	3 928	6 581
Résultat exceptionnel	719	-2 184	-345	8 623	6 165
Résultat général	-9 379	34 039	38 183	53 202	6 334

Fond de roulement	104 474	165 158	176 665	222 623	232 324
Besoin en fond de roulement	-64 139	28 664	-49 783	-39 633	-89 674

EN CONCLUSION

L'exploitation de cet exercice se clôture avec un excédent de 6 334,38 €.

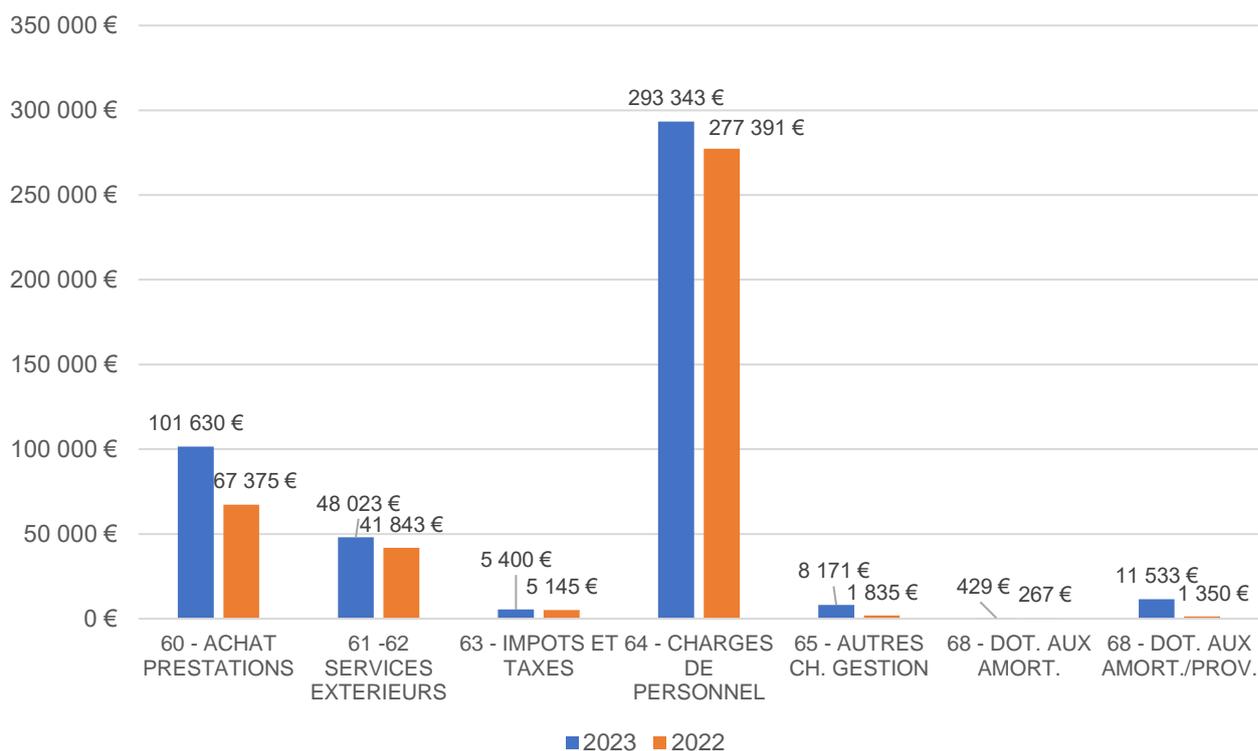
La part des ventes, prestations et autres produits de gestion courante (hors transfert de charges et reprises sur provisions) représente 44,64 % des produits, quand la part des subventions de fonctionnement et affectées représente 51,69 %.

Les charges de personnel sont en augmentation de 5,75 % et représentent 62,60 % des charges. Cette hausse de charges du personnel est liée à l'augmentation annuelle du SMIC.

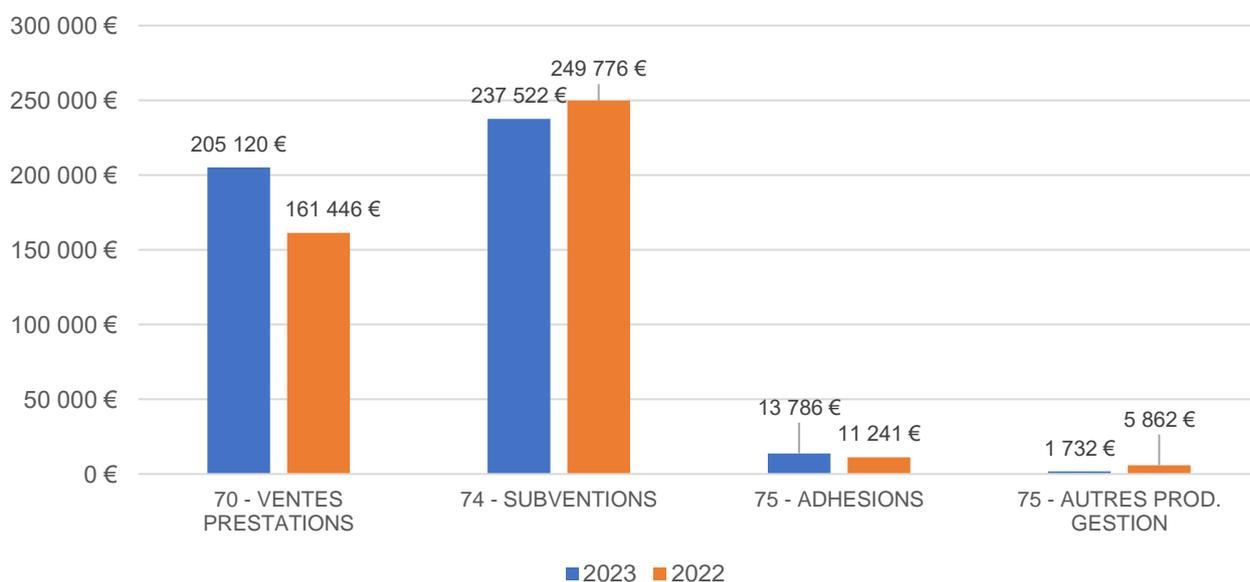
Sur le plan financier, compte tenu du résultat global excédentaire de 6 334 €, la situation semble être préoccupante. Il est nécessaire de rappeler que la subvention versée par la Mairie n'est pas indexée sur les salaires. Or, cette charge est de plus en plus conséquente et le SMIC augmente chaque année, annonçant un déficit structurel. Les travaux horizon 2024 et années suivantes annoncent également des saisons perturbées.

Il est donc indispensable de repenser le système socio-économique, de trouver de nouvelles sources de financement et de travailler sur les dépenses actuelles afin de limiter de futurs déficits. De plus, au vu de l'inflation des coûts notamment sur l'énergie, la MJC peut s'attendre à voir son déficit augmenter significativement. Malgré des fonds propres toujours positifs mais bas, il convient d'être prudent à la perspective des années futures où la MJC risque de subir des changements de locaux et l'anticiper dès maintenant en trouvant des solutions pour attirer un nouveau public et fidéliser l'ancien.

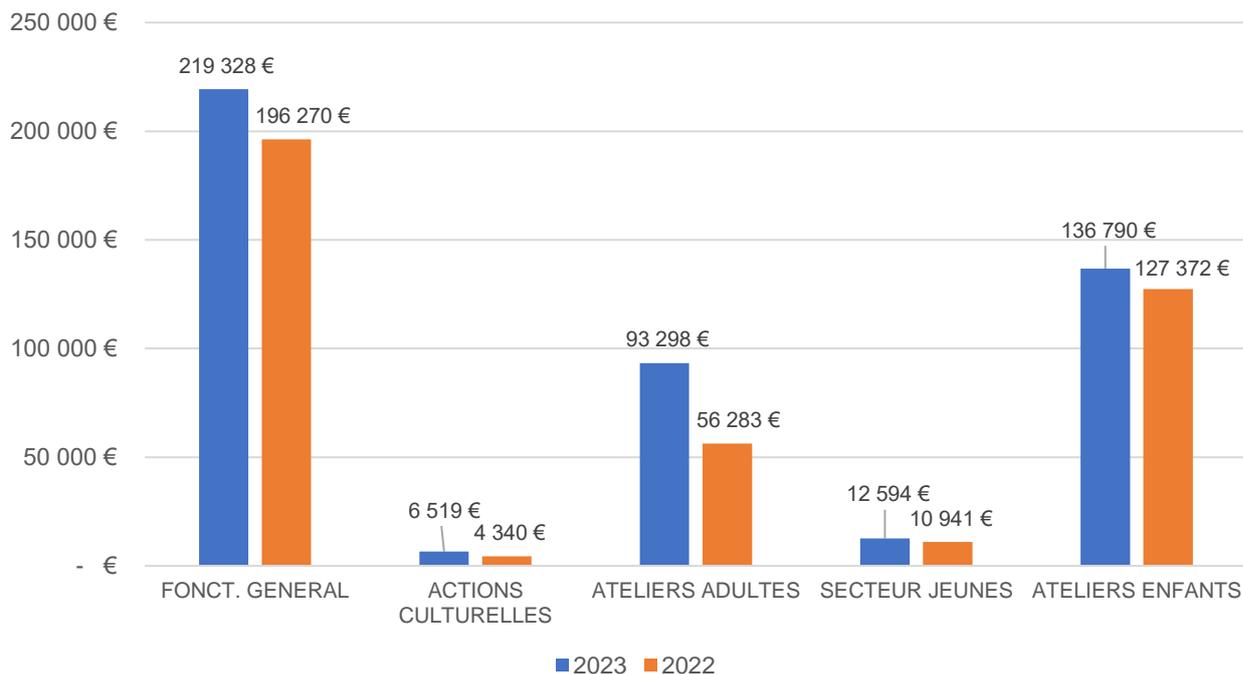
Comparatif charges 2022/2023



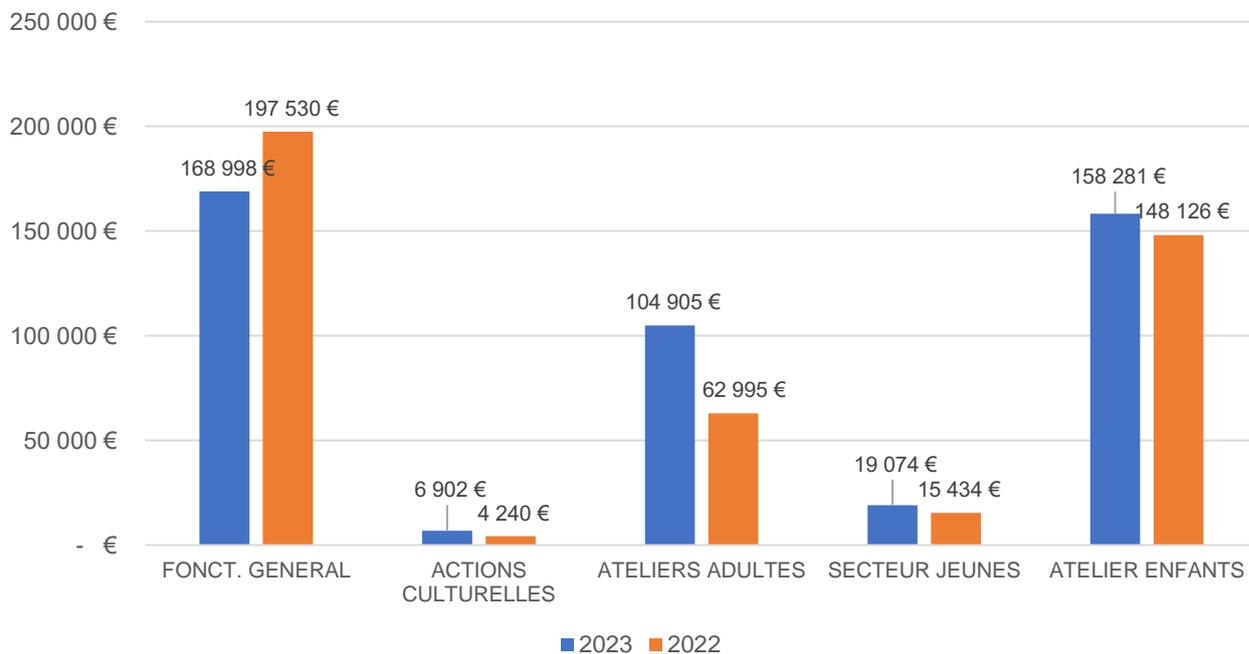
Comparatif produits 2022/2023



Comparatif analytique charges 2022/2023



Comparatif analytique produits 2022/2023





**Duhamel Kahn
& Associés
Midi-Pyrénées**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

Eric Gillis
Stéphane Saint-Martin
Associés

Association MJC de Cahors

201 rue Georges Clémenceau

46000 Cahors

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences consistent à vérifier la concordance des informations qui nous sont données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Toulouse, le 24 mai 2024.

SARL DUHAMEL KAHN MIDI PYRENEES

Commissaire aux Comptes

Stéphane SAINT-MARTIN





**Duhamel Kahn
& Associés
Midi-Pyrénées**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

Eric Gillis
Stéphane Saint-Martin
Associés

Association MJC de Cahors

201 rue Georges Clémenceau

46000 Cahors

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

9, rue Louis Courtois de Vicose - 31100 Toulouse Cedex 1 • Tél. 33 (0) 5 61 770 404 • Fax 33 (0) 5 61 591 165
Bureau : • Verte Campagne • • 31120 Lacroix Falgarde • Tél. 33 (0) 5 61 762 034 • Fax 33 (0) 5 61 767 631
accueil@dk-partners.com • www.dk-partners.fr
Société à responsabilité limitée au capital de 172 431 € • RCS Toulouse B 407 705 466 • APE 6920Z
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de Toulouse Midi Pyrénées • Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale du 16 octobre 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC de Cahors relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

4

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 24 mai 2024.

SARL DUHAMEL KAHN MIDI PYRENEES

Commissaire aux Comptes

Stéphane SAINT-MARTIN



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS


Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	8 626	1,89	6 632	1,57	1 994	30,06
Production vendue	196 495	43,05	154 814	36,65	41 681	26,92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	237 522	52,04	249 776	59,12	-12 254	-4,91
Reprises et Transferts de charge	7 587	1,66	10 250	2,43	-2 663	-25,98
Cotisations	13 786	3,02	11 241	2,66	2 545	22,64
Autres produits	1 733	0,38	5 863	1,39	-4 130	-70,44
Produits d'exploitation	465 749	102,04	438 575	103,81	27 173	6,20
Achats de marchandises	7 285	1,60	4 985	1,18	2 300	46,14
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	1 302	0,35	2 071	0,49	-479	-23,13
Variation de stock de matières premières	342	0,07	-152	-0,04	494	-324,69
Autres achats non stockés et charges externes	146 456	30,77	102 315	24,22	38 120	37,26
Impôts et taxes	248 464	54,44	5 145	1,22	255	4,96
Salaires et Traitements	44 879	9,83	45 985	10,88	-1 106	-2,40
Charges sociales	11 962	2,62	1 618	0,38	10 344	639,47
Amortissements et provisions	8 171	1,79	1 835	0,43	6 336	345,27
Autres charges						
Charges d'exploitation	468 530	102,65	395 207	93,55	73 323	18,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 781	-0,61	43 369	10,27	-46 150	-106,41
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 950	0,65	1 211	0,29	1 739	143,55
Charges financières						
Résultat financier	2 950	0,65	1 211	0,29	1 739	143,55
RESULTAT COURANT	169	0,04	44 580	10,55	-44 411	-99,62
Produits exceptionnels	12 747	2,79	12 551	2,97	196	1,56
Charges exceptionnelles	6 581	1,44	3 929	0,93	2 653	67,52
Résultat exceptionnel	6 166	1,35	8 623	2,04	-2 457	-28,49
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	6 334	1,39	53 202	12,59	-46 868	-88,09
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	44 220		25 458		18 763	73,70
Prestations en nature	161 451		146 136		15 315	10,48
Dons en nature						
Total des produits	205 671		171 594		34 078	19,86
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	161 451		146 136		15 315	10,48
Personnel bénévole	44 220		25 458		18 763	73,70
Total des charges	205 671		171 594		34 078	19,86

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS


Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707110 - VENTE BAR ACTIVITE	8 625,69	1,89	6 040,75	1,43	2 584,94	42,79
707800 - AUTRES VENTES			591,40	0,14	-591,40	-100,00
	8 625,69	1,89	6 632,15	1,57	1 993,54	30,06
Production vendue						
702000 - VENTES DE PRODUITS INTER	50,00	0,01			50,00	
706110 - RECETTES ACTIVITES	149 588,39	32,77	108 322,71	25,64	41 265,68	38,10
706111 - RECETTES HORS ATELIER M	9 731,30	2,13	5 579,00	1,32	4 152,30	74,43
706200 - PRESTATIONS SERVICES CA	28 226,82	6,18	28 445,42	6,73	-218,60	-0,77
706300 - PRESTATIONS SERVICES MS	619,35	0,14	1 182,27	0,28	-562,92	-47,61
706800 - AUTRES PRESTATIONS DE S	6 722,00	1,47	7 502,50	1,78	-780,50	-10,40
708000 - PRODUITS DES ACTIVITES A	1 556,70	0,34	3 008,70	0,71	-1 452,00	-48,26
709611 - AVOIR RECETTES ACTIVITES			773,00	0,18	-773,00	-100,00
	196 494,56	43,05	154 813,60	36,65	41 680,96	26,92
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
741010 - covid			9 462,67	2,24	-9 462,67	-100,00
741100 - SDJES			2 700,00	0,64	-2 700,00	-100,00
741150 - FDVA			15 000,00	3,55	-15 000,00	-100,00
741200 - SUBVENTIONS FONCT.REGIO	3 878,00	0,85			3 878,00	
741400 - SUBVENTIONS FONCT.COMM	144 000,00	31,55	144 000,00	34,09		
741430 - SUBV.FONCT.COMMUNAUTE	73 646,00	16,14	61 329,40	14,52	12 316,60	20,08
741510 - SUBVENTIONS FONCT. C.A.F.	1 784,00	0,39	1 293,35	0,31	490,65	37,94
742000 - FONJEP	7 107,00	1,56	8 883,19	2,10	-1 776,19	-19,99
742010 - FONJEP JEUNES	7 107,00	1,56	7 107,00	1,68		
	237 522,00	52,04	249 775,61	59,12	-12 253,61	-4,91
Reprises et Transferts de charge						
781500 - REPRISE PROVISIONS RISQU	1 055,90	0,23	8 268,72	1,96	-7 212,82	-87,23
781740 - REPRISE CREANCES DOUTE	326,20	0,07	446,50	0,11	-120,30	-26,94
791000 - TRANSFERT CHARGES(CES,	4 894,86	1,07	1 534,78	0,36	3 360,08	218,93
791010 - REMB UNIFORMATION	1 310,47	0,29			1 310,47	
	7 587,43	1,66	10 250,00	2,43	-2 662,57	-25,98
Cotisations						
756000 - ADHESIONS	13 786,00	3,02	11 241,00	2,66	2 545,00	22,64
	13 786,00	3,02	11 241,00	2,66	2 545,00	22,64
Autres produits						
758000 - PRODUITS GESTION COURA	10,12		53,60	0,01	-43,48	-81,12
758500 - DONS	1 722,75	0,38	5 809,10	1,38	-4 086,35	-70,34
	1 732,87	0,38	5 862,70	1,39	-4 129,83	-70,44
Produits d'exploitation	465 748,55	102,04	438 575,06	103,81	27 173,49	6,20
Achats de marchandises						
607110 - APPROVISION.BAR ACTIVITE	7 284,59	1,60	4 956,09	1,17	2 328,50	46,98
607120 - APPROVISION.BAR SPECTAC			28,55	0,01	-28,55	-100,00
	7 284,59	1,60	4 984,64	1,18	2 299,95	46,14
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
601100 - ACHAT TERRE	672,30	0,15	1 138,54	0,27	-466,24	-40,95
602210 - CARBURANT	919,31	0,20	932,05	0,22	-12,74	-1,37
	1 591,61	0,35	2 070,59	0,49	-478,98	-23,13
Variation de stock de matières premières						
603110 - VARIATION STOCK TERRE	341,69	0,07	-152,07	-0,04	493,76	-324,69

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres achats non stockés et charges externes	341,69	0,07	-152,07	-0,04	493,76	-324,69
604110 - PRESTATION DE SERVICE AC	55 444,17	12,15	30 070,77	7,12	25 373,40	84,38
604111 - PRESTATION DE SERVICES S	801,25	0,18	830,00	0,20	-28,75	-3,46
604112 - PRESTATION SERVICES EXT	10 060,92	2,20	3 087,40	0,73	6 973,52	225,87
604120 - ACHATS DE SPECTACLES	355,00	0,08			355,00	
605000 - ACHATS DE MAT.EQUIPT.TRA	9,00		283,30	0,07	-274,30	-96,82
606000 - EDF	5 826,53	1,28	5 364,46	1,27	462,07	8,61
606010 - GAZ	8 316,10	1,82	9 760,01	2,31	-1 443,91	-14,79
606020 - EAU	801,94	0,18	557,01	0,13	244,93	43,97
606100 - DEPENSES DIVERSES ACTIVI	532,10	0,12	385,00	0,09	147,10	38,21
606200 - PRODUITS D'ENTRETIEN	1 218,47	0,27	1 314,06	0,31	-95,59	-7,27
606300 - FOURNIT.ENTRET. ET PT. EQ	1 028,31	0,23	881,02	0,21	147,29	16,72
606400 - AUTRES FOURNITURES	344,40	0,08	806,40	0,19	-462,00	-57,29
606410 - FOURNITURES ADMINISTRAT	1 277,69	0,28	1 327,94	0,31	-50,25	-3,78
606800 - FOURNITURES D'ACTIVITES	5 291,11	1,16	4 682,60	1,11	608,51	13,00
606830 - DENREES ALIMENTAIRES	1 105,25	0,24	1 121,62	0,27	-16,37	-1,46
611000 - SOUS TRAITANCES GENERAL	12 623,37	2,77	11 658,12	2,76	965,25	8,28
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	559,20	0,12	477,32	0,11	81,88	17,15
613530 - LOCATION VEHICULE	435,31	0,10	104,20	0,02	331,11	317,76
615300 - ENTRETIEN REPARATIONS V	920,19	0,20	2 306,83	0,55	-1 386,64	-60,11
615500 - ENTRETIEN REPARATION MA	175,00	0,04	339,00	0,08	-164,00	-48,38
615600 - MAINTENANCE	3 759,24	0,82	3 328,71	0,79	430,53	12,93
616100 - ASSURANCES ACTIVITES	1 537,89	0,34	1 608,40	0,38	-70,51	-4,38
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	910,55	0,20	634,38	0,15	276,17	43,53
622210 - REMUNERATION .HONOR/INT	0,60		42,00	0,01	-41,40	-98,57
622600 - HONORAIRES	3 350,00	0,73	3 250,00	0,77	100,00	3,08
623200 - RELATIONS PUBLIQUES	50,00	0,01			50,00	
623610 - CATALOGUES IMPRIMES AC	7 983,00	1,75	2 925,60	0,69	5 057,40	172,87
623620 - CATALOGUE IMPRIME.SPEC			90,00	0,02	-90,00	-100,00
624110 - TRANSPORT /ACHATS ACTIVI	1 113,00	0,24	905,00	0,21	208,00	22,98
624700 - TRANSPORT COLLECT PERS	540,00	0,12	608,00	0,14	-68,00	-11,18
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 062,81	0,23	718,00	0,17	344,81	48,02
625600 - MISSIONS	40,00	0,01	484,11	0,11	-444,11	-91,74
625700 - RECEPTIONS	707,40	0,15	2 108,78	0,50	-1 401,38	-66,45
626100 - LIAISONS INFORMATIQUE	239,92	0,05	237,40	0,06	2,52	1,06
626300 - AFFRANCHISSEMENTS	1 529,54	0,34	1 486,56	0,35	42,98	2,89
626500 - TELEPHONE	2 144,33	0,47	2 488,52	0,59	-344,19	-13,83
627000 - SERVICES BANCAIRES	757,04	0,17	704,65	0,17	52,39	7,43
627810 - COMMISSION CH VACANCES	112,54	0,02	20,00		92,54	462,70
627830 - COMMISSION COUPONS SPO	1,75				1,75	
628200 - COTISATIONS AFFILIATIONS	5 440,43	1,19	4 314,65	1,02	1 125,78	26,09
628300 - FRAIS CONSEILS	702,07	0,15	335,40	0,08	366,67	109,32
628400 - FRAIS ASSEMBLEE GENERAL	266,57	0,06	117,68	0,03	148,89	126,52
628600 - FORMATION DU PERSONNEL	1 061,30	0,23			1 061,30	
628610 - FORMATION EXT ASSOCIATI			550,00	0,13	-550,00	-100,00
	140 435,29	30,77	102 314,90	24,22	38 120,39	37,26
Impôts et taxes						
633300 - PARTICIP. UNIFORMATION	5 161,67	1,13	5 145,26	1,22	16,41	0,32
633310 - PARTICIP. PARITARISME	238,92	0,05			238,92	
	5 400,59	1,18	5 145,26	1,22	255,33	4,96

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Salaires et Traitements						
641111 - REMUN PERS - CAS GENERA	221 699,97	48,57	205 483,92	48,64	16 216,05	7,89
641113 - REMUN PERS GUSO	207,46	0,05			207,46	
641200 - CONGES PAYES	26 403,57	5,78	23 774,95	5,63	2 628,62	11,06
641210 - CONGES PAYES FIN ANNEE	117,84	0,03	1 397,99	0,33	-1 280,15	-91,57
641400 - INDEMN FIN DE CONTRAT	35,33	0,01	748,87	0,18	-713,54	-95,28
	248 464,17	54,44	231 405,73	54,78	17 058,44	7,37
Charges sociales						
645100 - COTISATIONS SECURITE SO	24 396,58	5,35	25 678,28	6,08	-1 281,70	-4,99
645130 - COTIS SS GUSO	162,54	0,04			162,54	
645200 - COTISATIONS MUTUELLES	1 672,08	0,37	1 642,42	0,39	29,66	1,81
645300 - COTISATIONS CAISSE RETRA	11 351,51	2,49	11 148,91	2,64	202,60	1,82
645310 - COTISATIONS PREVOYANCE	2 319,72	0,51	2 146,45	0,51	173,27	8,07
645600 - CHARGES SOC CONGES P	-150,69	-0,03	235,42	0,06	-386,11	-164,01
647300 - CHEQUES RESTAURANT PER	2 118,75	0,46	2 175,01	0,51	-56,26	-2,59
647400 - OEUVRES SOCIALES DU PER	1 240,69	0,27	1 150,04	0,27	90,65	7,88
647500 - COTIS MED. TRAV. CAS GEN	1 668,00	0,37	1 747,20	0,41	-79,20	-4,53
647510 - PRODUITS PHARMACEUTIQ	100,13	0,02	61,13	0,01	39,00	63,80
	44 879,31	9,83	45 984,86	10,88	-1 105,55	-2,40
Amortissements et provisions						
681100 - DOTATIONS AUX AMORTISSE			267,30	0,06	-267,30	-100,00
681500 - PROVISIONS POUR CHARGE	11 532,91	2,53	1 024,13	0,24	10 508,78	NS
681740 - DOT.PROVISIONS. DEPRECIA	428,90	0,09	326,20	0,08	102,70	31,48
	11 961,81	2,62	1 617,63	0,38	10 344,18	639,47
Autres charges						
651610 - DROITS AUTEURS ACTIVITES	288,77	0,06	215,14	0,05	73,63	34,22
651620 - DROITS AUTEURS SPECTACL	127,91	0,03			127,91	
654000 - PERTES SUR CREANCES IRR	326,20	0,07	335,30	0,08	-9,10	-2,71
658000 - CHARGES DIVERSES GESTIO	0,13		21,17	0,01	-21,04	-99,39
658101 - CHARGES SUR ACTIVITE 1	7 427,65	1,63	1 263,40	0,30	6 164,25	487,91
	8 170,66	1,79	1 835,01	0,43	6 335,65	345,27
Charges d'exploitation	468 529,72	102,65	395 206,55	93,55	73 323,17	18,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 781,17	-0,61	43 368,51	10,27	-46 149,68	-106,41
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCI	2 949,99	0,65	1 211,26	0,29	1 738,73	143,55
	2 949,99	0,65	1 211,26	0,29	1 738,73	143,55
Charges financières						
Résultat financier	2 949,99	0,65	1 211,26	0,29	1 738,73	143,55
RESULTAT COURANT	168,82	0,04	44 579,77	10,55	-44 410,95	-99,62
Produits exceptionnels						
771800 - AUTRES PRODUITS EXEPT S	169,25	0,04	12 018,15	2,84	-11 848,90	-98,59
771810 - REMBOURST. ASSURANCES(157,00	0,03			157,00	
772000 - PRODUITS SUR EXERC.ANTE	5 309,86	1,16	265,63	0,06	5 044,23	NS
777000 - QP SUBV. VIRES AU CR			267,31	0,06	-267,31	-100,00
787500 - REPRIS S/PROV.RISQUES CH	7 110,59	1,56			7 110,59	
	12 746,70	2,79	12 551,09	2,97	195,61	1,56
Charges exceptionnelles						
671800 - AUT CHARG EXCEPT SUR OP	140,32	0,03	72,28	0,02	68,04	94,13
672000 - CHARGES SUR EXERCICES A	6 440,82	1,41	3 856,28	0,91	2 584,54	67,02
	6 581,14	1,44	3 928,56	0,93	2 652,58	67,52
Résultat exceptionnel	6 165,56	1,35	8 622,53	2,04	-2 456,97	-28,49

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	6 334,38	1,39	53 202,30	12,59	-46 867,92	-88,09
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
870000 - BÉNÉVOLAT	44 220,48		25 457,68		18 762,80	73,70
	44 220,48		25 457,68		18 762,80	73,70
Prestations en nature						
871000 - MISE À DISPOSIT ^o LOCAL et	161 450,80		146 136,00		15 314,80	10,48
	161 450,80		146 136,00		15 314,80	10,48
Dons en nature						
Total des produits	205 671,28		171 593,68		34 077,60	19,86
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
861000 - MISE À DISPOSITION DE LOC	96 065,80		83 836,00		12 229,80	14,59
862000 - MISE À DISPOSITION DIRECTI	65 385,00		62 300,00		3 085,00	4,95
	161 450,80		146 136,00		15 314,80	10,48
Personnel bénévole						
864000 - BÉNÉVOLAT	44 220,48		25 457,68		18 762,80	73,70
	44 220,48		25 457,68		18 762,80	73,70
Total des charges	205 671,28		171 593,68		34 077,60	19,86

ASS MJC DE CAHORS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	11 235	11 235		
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières			15	15
ACTIF IMMOBILISE	11 251	11 235	15	15
Stocks				
Matières premières et autres approv.	68		68	410
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Merchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	9 500	429	9 071	14 231
Autres créances	17 786		17 786	58 727
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	320 933		320 933	256 898
Charges constatées d'avance	1 064		1 064	5 358
ACTIF CIRCULANT	349 352	429	348 923	335 625
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	360 602	11 664	348 938	335 640

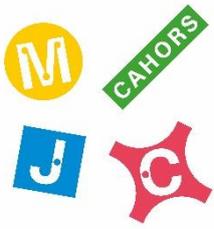
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

 Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	27 441	27 441
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	65 050	65 050
Report à nouveau	43 850	-9 353
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 334	53 202
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	142 675	136 340
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		7 111
Provisions pour charges	89 664	79 187
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89 664	86 298
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 143	13 147
Dettes fiscales et sociales	32 393	32 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		702
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	71 063	66 105
DETTES	116 599	113 002
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	348 938	335 640



États financiers au 31/12/2023 Annexes

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 235			11 235
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, matériel				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 235			11 235
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15			15
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	11 251			11 251

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 235			11 235
- Installations générales, agencements et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 235			11 235
ACTIF IMMOBILISE	11 235			11 235

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15		15
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 500	9 500	
Autres	17 786	17 786	
Charges constatées d'avance	1 064	1 064	
Total	28 366	28 350	15
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORG. SOC. PRODUITS A RECEVOIR	2 271
PRODUITS A RECEVOIR	14 515
INTERETS COURUS A RECEVOIR	665
Total	17 451

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	79 187	11 533	1 056		89 664
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 111		7 110		
Total	86 298	11 533	8 166		89 664
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 533	1 056		
Financières					
Exceptionnelles					

Indemnités de fin de carrière :

Au 31 décembre 2023, les indemnités de fin de carrière destinées au personnel de l'Association comptabilisées s'élèvent à 89 664 €.

Elles sont fonction de l'option de départ choisie.

(Départ volontaire lorsque le salarié aura 67 ans) et tiennent compte :

- D'un salaire mensuel moyen déterminé à partir du salaire annuel au 31/12/2023 pour chacun des salariés,
- D'un taux d'évolution du salaire de 2%,
- D'un taux de rendement net des sommes investies de 3,20%,
- De l'ancienneté du personnel dans l'entité,
- De la convention collective applicable (Animation)
- Enfin, d'une probabilité de survie (table de mortalité) et de présence (turn-over) de chacun d'eux jusqu'au jour de départ.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASS MJC DE CAHORS

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 064		
Total	1 064		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
RECETTES CONSTATEES D AVANCE	71 063		
Total	71 063		

Evénements postérieurs à la clôture :

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2023 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus. Les éléments du bilan et du compte de résultat reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

En regard à ces mesures et à la situation de trésorerie de l'association à la date de clôture, elle estime que pour la poursuite de son exploitation elle n'est pas remise en cause.

Nature et évolution des Contribution volontaires :

- Mise à disposition du poste de directeur : 65 385 €
- Mise à disposition des locaux : 96 066 €
- Bénévolat : 44 220 €

Les heures effectuées par les bénévoles de la MJC pour l'année 2023, s'élèvent à 3 229.50 heures.

La valorisation comptable est calculée sur la base du SMIC horaire brut en vigueur soit 11,52 € au 1er mai 2023 chargé à hauteur de 18.86%..

Budget Prévisionnel 2024

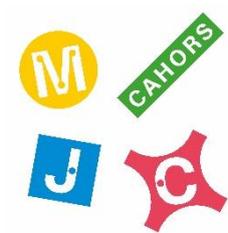
CHARGES		2024
LIBELLES DES COMPTES		
60711000	APPROVISIONNEMENT BAR ACTIVITES	7 500,00
60712000	APPROVISIONNEMENT BAR SPECTACLES	
60	ACHAT MARCHANDISES	7 500,00
60371000	VARIATION DE STOCKS (BAR)	
603	VARIATION DE STOCKS MARCHANDISES	
60110000	ACHAT TERRE	2 600,00
60221000	CARBURANTS	1 000,00
60411000	PRESTATION DE SERVICE ACTIVITE	56 000,00
60411100	PRESTATION DE SERVICE EXT	4 000,00
60412000	ACHATS DE SPECTACLES	500,00
60500000	ACHATS MAT. EQUIP. TRAVAUX	
60600000	EDF GAZ EAU	15 000,00
60610000	DEPENSES DIVERSES ACTIVITES	400,00
60630000	FOURNIT.ENTRETIEN.ET PETIT EQUIPT.	2 500,00
60640000	AUTRES FOURNITURES	
60641000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 400,00
60680000	FOURNITURES ACTIVITES	5 500,00
60683000	DENREES ALIMENTAIRES	1 300,00
	ACHATS APPROVISIONNEMENT	90 200,00
60311000	VARIATION DE STOCKS TERRE	200,00
	VARIATION DE STOCKS (APPROVISION)	200,00
61100000	REPAS LIVRES ALSH	13 200,00
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	600,00
61351000	LOCATION MAT.MOBILIER ACTIVITES	
61352000	LOCATION MAT.MOBILIER SPECTACLES	
61353000	LOCATION VEHICULES	750,00
61530000	ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	1 000,00
61550000	ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	300,00
61551000	ENTRETIEN REPARAT MATERIEL ACTIV	
61560000	MAINTENANCE	5 000,00
61610000	ASSURANCE ACTIVITES	1 600,00
61620000	ASSURANCE SPECTACLES	
61810000	DOCUMENTATION GENERALE ET TECH	950,00
61850000	FRAIS COLLOQUES SEMIN CONF	
62100000	PRESONNEL EXTERIEUR A L ASSOCIATION	
62200000	REMUNERATION INTERM HONORAIRES	3 390,00
62221000	REMUNERATION HONORAIRES INTERNE	40,00
62310000	AFFICHAGE ANNONCE INSERTION	
62320000	RELATIONS PUBLIQUES	50,00
62361000	CATALOGUES IMPRIMES ACTIVITES	8 400,00
62362000	CATALOGUES IMPRIMES SPECTACLES	150,00
62380000	POURBOIRES ET DONS COURANT	
62411000	TRANSPORT DES ACTIVITES	1 575,00
62440000	DEPLACEM. DU PERSONNEL	100,00
62470000	TRANSPORT COLLECTIF PERSONNEL	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 400,00
62560000	MISSIONS	160,00
62570000	RECEPTIONS	750,00
62610000	LIAISONS INFORMATIQUES	250,00
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	1 650,00
62650000	TELEPHONE	2 200,00
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 500,00
62781000	COMMISSION SUR CHEQ VACANCES	150,00
62820000	COTISATIONS AFFILIATIONS	5 500,00
62830000	FRAIS CONSEIL	750,00
62840000	FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	300,00
62860000	FORMATION PERSONNEL	1 000,00
62861000	FORMATION PERSONNEL EXT ASSOCIATION	
61/62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	52 715,00

Budget Prévisionnel 2024

CHARGES		2024
LIBELLES DES COMPTES		
63110000	TAXES SUR SALAIRES	
63330000	PARTICIP UNIFORMATION	6 123,00
63513000	TAXE HABITATION	
63700000	TAXES VEHICULE	
63	IMPOTS, TAXES, VERSEM. ASSIM	6 123,00
64100000	REMUNERATION DU PERSONNEL	
64111110	REMUN PERSON CAS GENERAL	
64111300	REMUN PERSON GUSO	
64130000	DEPART RETRAITE	
64120000	CONGES PAYES	
64140000	INDEMN.CONTRAT	
64150000	INDEMN. LICENCIEMENT	
64170000	INDEMRUPTURE CONVENTIONNELLE	
64180000	INDEMN. DEPART RETRAITE	
641	REMUNERATION DU PERSONNEL	269 296,00
64511000	COTISATIONS S.S CAS GENERAL	25 693,00
64513000	COTISATION S.S GUSO	
64520000	COTISATION MUTUELLE	1 904,00
64530000	COTISATION CAISSE RETRAITE + PREVOYANCE	15 183,00
64560000	CHARGES SOCIALES CP	
64730000	CHEQUES REST PERSONNEL	2 369,00
64750000	OEUVRES SOCIALES PERSONNEL	1 253,00
64750000	COTIS MEDEC TRAV CAS GENERAL	1 795,00
64751000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	
64890000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	
64	CHARGES SOCIALES ET PREVOY	48 197,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	317 493,00
68110000	DOTATIONS AUX AMORT	
68174000	DOTATIONS AUX PROVISIONS	
68	DOTAT. AMORT ET PROVISIONS	
68150000	PROVISIONS POUR CHARGES	10 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 500,00
65010100	CHARGES SUR ACTIVITES	6 000,00
65161000	DROITS D'AUTEURS ACTIVITES	300,00
65162000	DROITS D'AUTEURS SPECTACLES	150,00
65200000	FORMATION DES BENEVOLES	
65400000	PERTES SUR CREA. IRRECOUV.	550,00
65500000	QP / OPERATION FAITES EN COMM	
65700000	SUB VERSEES PAR ASSO	
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	
65	AUTRES CHARGES	7 000,00
66100000	CHARGES D'INTERET	
66800000	FRAIS FINANCIERS	
66	FRAIS FINANCIERS	
67100000	CHARG EXCEPT./OPERAT. GESTION	
67130000	DONS	
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPT./OP DE GEST	
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTER.	
67510000	VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES	
67800000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
68174000	DOT.PROV.DEPRECIATION CREANCES DOUT	
68750000	DOT.PROV.RISQUES CHARGES EXCEPTI.	
68940000	ENGAG. A REAL/SUBV PERCUES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
6 -	TOTAL DES CHARGES	491 731,00
	EXCEDENT	
	TOTAL GENERAL	491 731,00
	MISE A DISPOSITION DIRECTEUR	
	MISE A DISPOSITION LOCAUX	
	PERSONNEL BENEVOLE	
8 -	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	
	TOTAL GENERAL CONSOLIDE	491 731,00

Budget Prévisionnel 2024

PRODUITS		2024
LIBELLES DES COMPTES		
70711000	VENTES BAR ACTIVITES	9 000,00
70712000	VENTES BAR SPECTACLES	
70780000	VENTES FOURNITURES	
	VENTES DE MARCHANDISES	9 000,00
70610000	PRODUITS DES ACTIVITES/ANIM	10 000,00
70611000	RECETTES ACTIVITES ATELIERS	156 000,00
70620000	PRESTATIONS SERVICE CAF	28 000,00
70630000	PRESTATIONS MSA	300,00
70680000	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	6 800,00
70800000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	
70961000	REMB CORONAVIRUS 1	
70961100	AVOIR RECETTES ACTIVITES	
70962000	REMB CORONAVIRUS 2	
	PRODUCTION VENDUE	201 100,00
	VENTES DE PRODUITS	210100,00
74100000	FONDS DE SOLIDARITE	
74101000	AIDE COVID	
74110000	SDJES	
74117000	DILCRAH	
74120000	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE	2 500,00
74130000	CONSEIL DEPARTEMENTAL LOT	
74140000	VILLE DE CAHORS	144 000,00
74143000	COMM AGGLOMERATION GRAND CAHORS	76 260,00
74145000	ETAT-POLITIQUE ETAT	
74151000	CAF	
74200000	FONJEP	7 107,00
74201000	FONJEP JEUNES	7 107,00
	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	236 974,00
75600000	ADHESIONS	14 500,00
75710000	QUOTE PART DE SUBV.D'INVEST.	
75800000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
75850000	DONS	1 800,00
78150000	REPRISES SUR PROV RISQUES ET CHARGES	
78174000	REPRISE CREANCES DOUTEUSES	550,00
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	3 700,00
79101000	REMBOURSEMENT UNIFORMATION	2 340,00
79110000	TRANSFERT DE CHARGES LOYER	
	AUTRES PRODUITS	22 890,00
76000000	PRODUITS FINANCIERS	2 800,00
79600000	TRANSFERT CHARGES INTERETS	
	PRODUITS FINANCIERS	2 800,00
77182000	AUTRES REMBOURSEMENTS	
77189000	AUTRES PROD. EXCEPT.GESTION	
78150000	REPRISE PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	
77200000	PRODUITS SUR EXERC ANTERIEUR	
77700000	QP SUBV. VIRES AU CR	
78750000	REPRISES SUR PROVISIONS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
7-	TOTAL DES PRODUITS	472 764,00
	MJC AUTO FINANCEMENT	18 967,00
	TOTAL GENERAL	491 731,00
	POSTE DIRECTION VILLE CAHORS	
	MISE A DISPOSITION DES LOCAUX	
	BENEVOLAT	
8 -	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	
	TOTAL GENERAL CONSOLIDE	491 731,00



RAPPORT D'ACTIVITE

Occupation des locaux par les associations et clubs accueillis – Saison 2023-2024

ASSOCIATIONS ACCUEILLIES / GROUPES	Nb d'heures d'occupation d'un espace sur la saison
TICKET CULTURE	5 h
ASS. CHAMP DE GESTES (stages Feldenkrais)	36h
ASS. ANIMA SILVA (stages Laboratoires Chorégraphiques)	27 h
ASS KINOMAD	5h
CAHORS NONVIOLENCE	20 h
ESPACE SOCIAL ET CITOYEN DU VIEUX CAHORS	35 h
CAHORS ECHECS	360 h
ASS. RERTR (Conseiller numérique)	75 h
CLUB RANDO PEDESTRE CADURCIENNE	16 h
QQ46	3 h
FESTISOL	20 h
FOYER LE PETIT MOT (gym + chant)	140 h
LIBRAITHEQUE	3 h
LYCÉE CLEMENT MAROT	4 h
FORMADEL	8 h
ASS. LES AUROCHS	7 h
ASS. LES CAS DU CIRQUE	36 h
ASS. LA VÉLOTÉRIE	16 h
TOTAL	816 h

Liste des activités MJC – 2023-2024

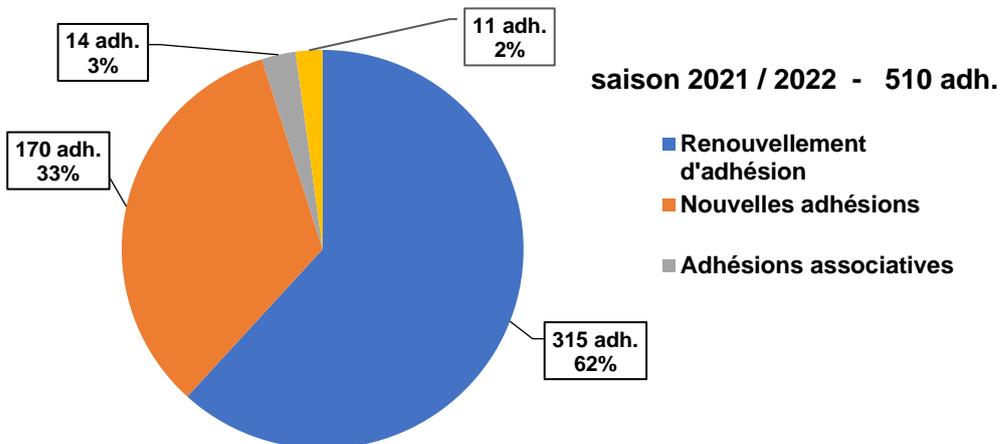
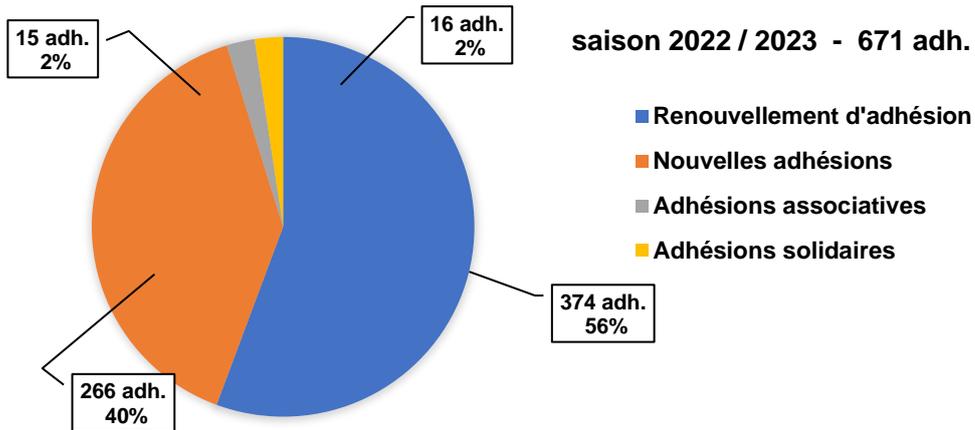
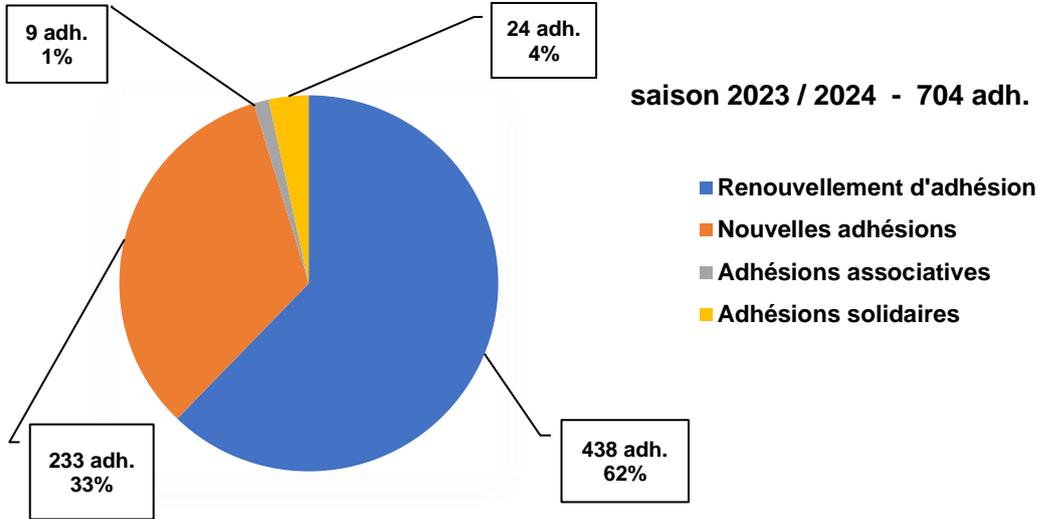
	ACTIVITÉS MJC	Nombre d'adhérents	Animateurs salariés MJC	Animateurs bénévoles	Animateurs extérieurs
Les ateliers encadrés par des professionnels					
	ENFANTS - 4/14 ANS				
1	Éveil au théâtre 4/6 ans	9	1		
2	Éveil musical 4/6 ans	3	1		
3	Théâtre 7/10 ans	6	1		
4	Théâtre 11/14 ans	7	1		
5	Dessin 9/14 ans (Arts Kids)	8	1		
6	Terre 7/14 ans	4	1		
7	Guitare 8/14 ans	7	1		
8	Piano 8/14 ans	11	1		1
9	Batterie 8/14 ans	5			1
10	Percussions 10/14 ans	0	1		
11	Échecs 6/14 ans	12	1		
12	Chant 8/14 ans	0			1
13	Club Phénix 11/14 ans	12		7	
	JEUNES - 15/20 ANS				
14	Mangas /Japonais	2			1
15	Guitare	1	1		
16	Piano	8	1		1
17	Poterie	2	1		
18	Théâtre	1	1		
19	Batterie	1			1
	ADULTES				
20	Théâtre	39			2
21	Peinture/Dessin	25	1		
22	Poterie	49	1		
23	Atelier écriture	14	1		
24	Sophrologie/méditation	9			1
25	Qi Gong	23			1
26	Danse orientale	17			1
27	Danse Afro/contemporaine	6			1
28	Hatha Yoga	10	1		
29	Danse « Recherche et Mouvement »	4			1
30	Gym Douce	2			1
31	Yoga méditation	5			1
32	Piano	11	1		1
33	Groupe vocal	13			1
34	Chant individuel	5			1
35	Oenologie	11			1
36	Guitare	5	1		
37	Batterie	6			1
38	Percussions	3			1
39	Flûte traversière	1			1
40	Anglais	8			1
41	Espagnol	18			1
42	Grec moderne	3			1
43	Italien	18			1
44	Mangas/japonais	1			1
45	Japonais	9			1
Les ateliers jeunes et adultes, encadrés par des bénévoles					
46	Danses Traditionnelles	37		1	
47	Jeux club « le Phénix »	41		6	
48	Randonnées pédestres/montagnes	33		4	
49	Cuadrilla	10		2	
50	Ateliers musiques traditionnelles	11		2	

Les différents stages MJC – 2023-2024

STAGES	Nombre de séances	Nombre de participants
« Feldenkrais » animé par Christel Foucault – Ass. Champ de Gestes.	10	93
« Laboratoires Chorégraphiques » animé par Léa Coispel – Ass. Anima Silva.	9	81
« Éco-Vannerie » animé par Chantal Titelion.	4	34
« Cirque » animé par l'Ass. Les Cas du Cyrque.	11	65
« Composition florale » animé par Nathalie Rémigereau.	2	18
« Création Clown » animé par Loïc Bayle – Ass. Chœur d'Artichaut.	1	6
« Claquettes Américaines » animé par Jacky Calian – Ass. Prise de Step.	1	21
« Yoga du rire » animé par Marjorie Vénuse - Ass. PRANA/	1	10
« Jôdô » art martial japonais, animé par Dominique Rossetto.	1	11
« Bd/Manga/Illustration » parents/enfants 6/12 ans – animé par Virginie Mejescaze – Ass. Cocktail des Arts.	1	8
« Bd/Manga/Illustration » 12/17 ans – animé par Virginie Mejescaze – Ass. Cocktail des Arts.	1	8

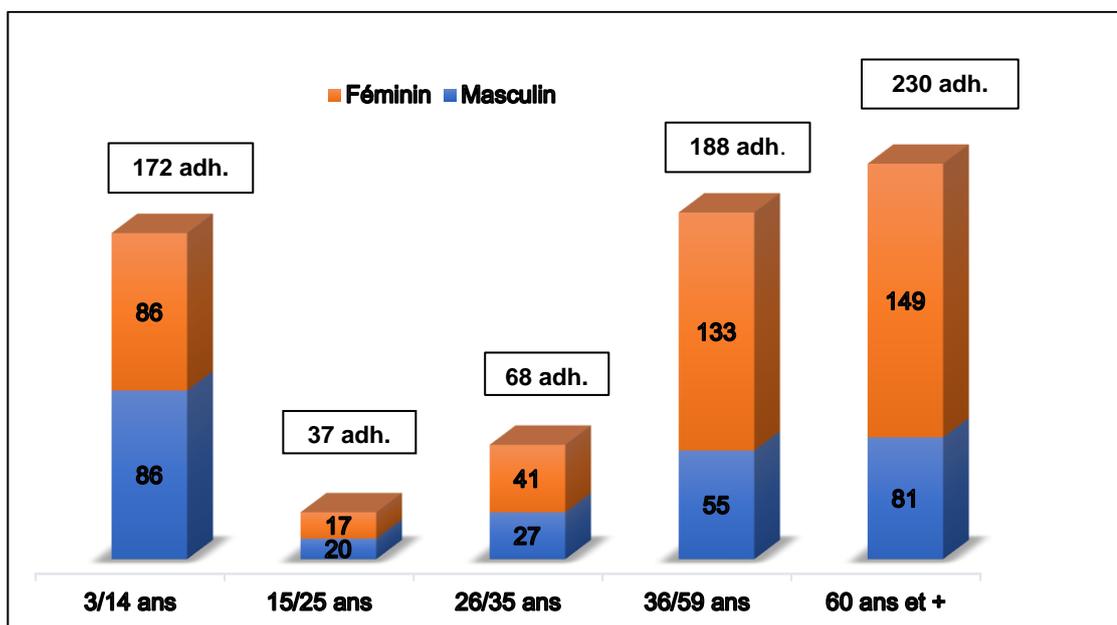
Les adhérent·e·s

COMPARATIF DES ADHESIONS SUR 3 SAISONS

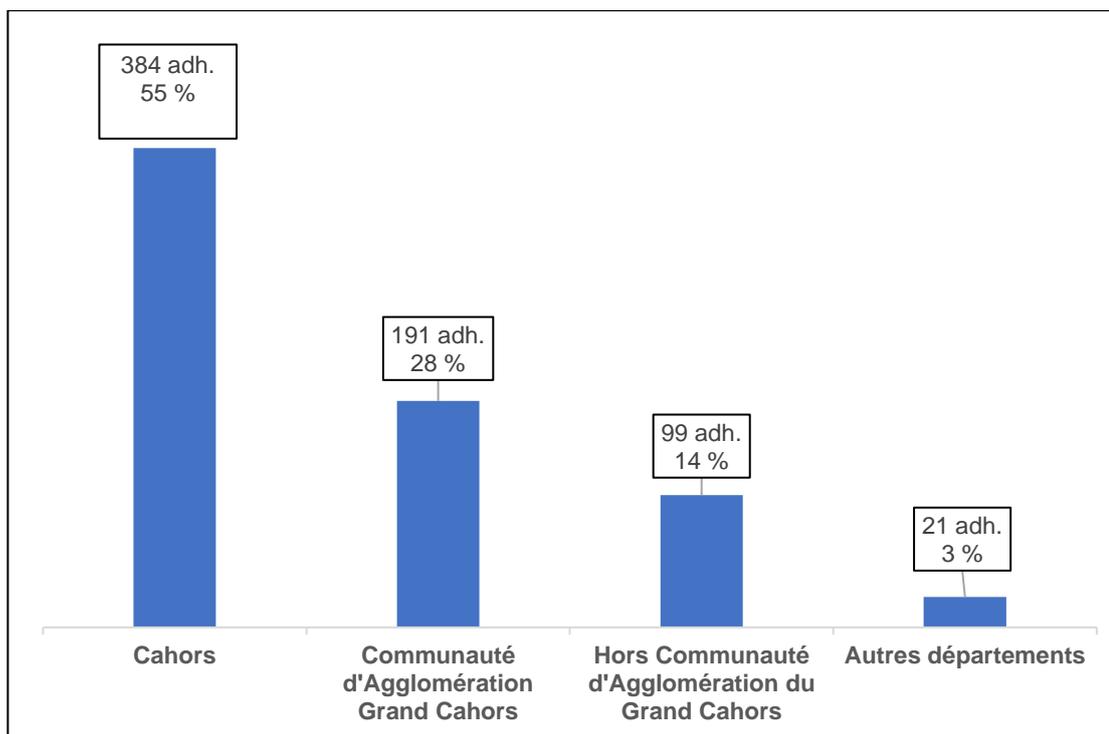


Saison 2023-2024 (695 adhésions individuelles/solitaires)

CLASSEMENT PAR TRANCHE D'AGE & SEXE

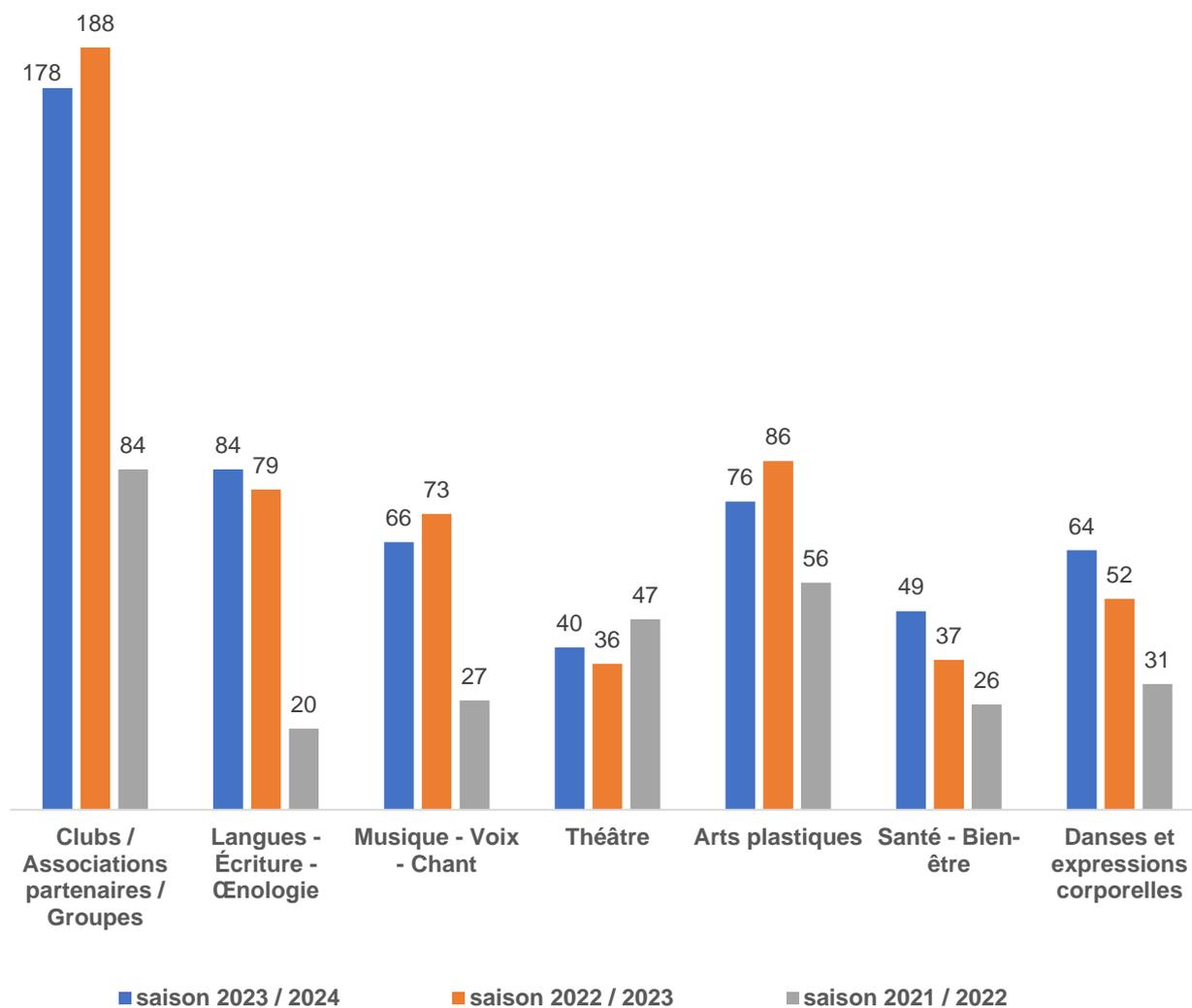


CLASSEMENT PAR LIEU D'HABITATION



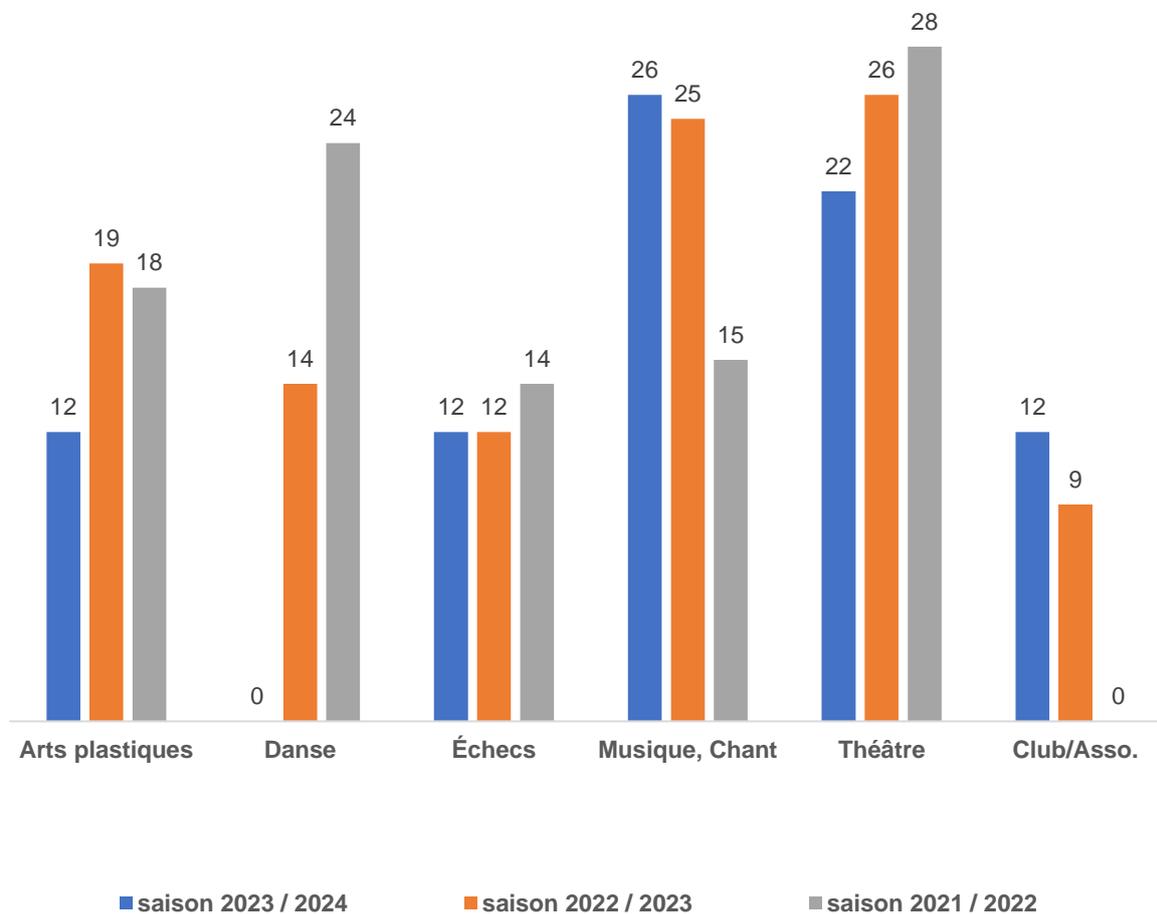
Les ateliers jeunes / adultes

COMPARATIF DES INSCRIPTIONS AUX ATELIERS SUR 3 SAISONS



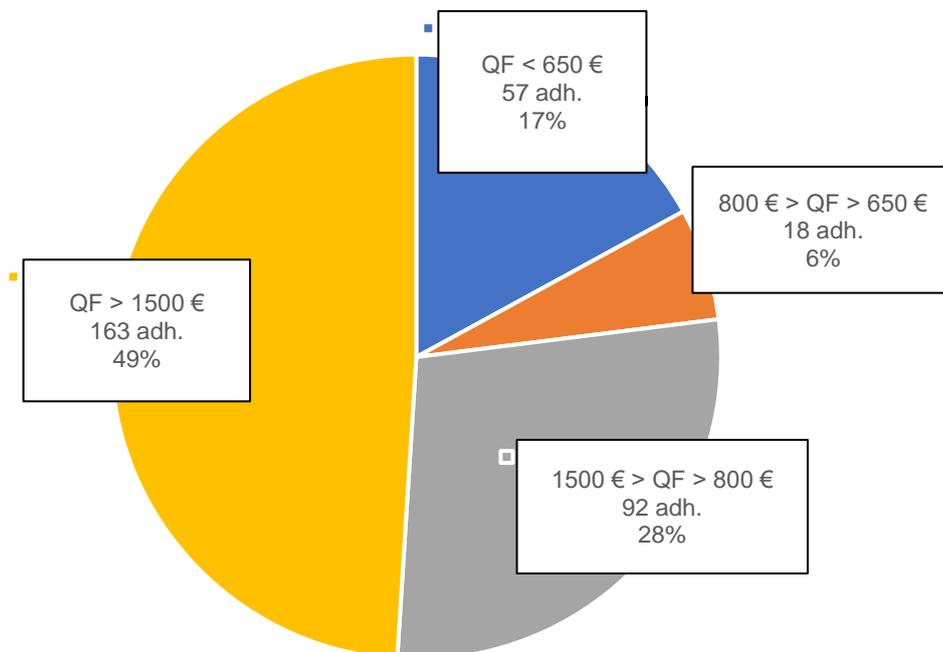
Les ateliers enfants 6/14 ans

COMPARATIF DES INSCRIPTIONS AUX ATELIERS SUR 3 SAISONS

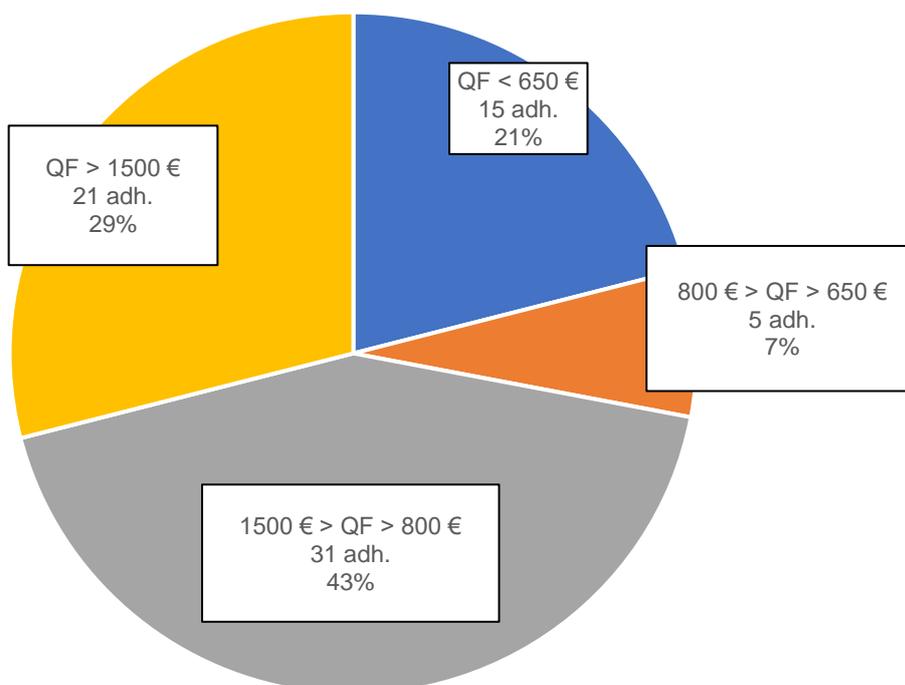


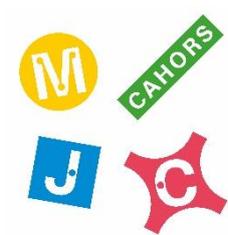
Classement par tranche de quotients familiaux

JEUNES ET ADULTES



ENFANTS 4/14 ANS (HORS ACCUEIL DE LOISIRS)





FICHES ACTIONS

ALSH La Maison des P'tits Curieux – Bilan 2023

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MJC DE CAHORS

L'ALSH de la MJC dispose d'un agrément de 48 places qui varient selon les périodes (mercredis, petites vacances, vacances d'été). Espace de découverte, de rencontre, de jeu, de création, il contribue à l'éducation à la vie collective et au développement individuel des enfants et des jeunes. Âgés de 3 à 13 ans, les enfants et leurs familles sont accueillis tout au long de l'année (les mercredis ou pendant les périodes de petites et grandes vacances) selon le besoin des familles.

Les activités sont variées de façon que chaque enfant y trouve son intérêt. Ses programmes s'intègrent dans le projet éducatif de la MJC de Cahors.

Des travaux importants ont lieu sur le site de la MJC à partir de la rentrée de septembre 2023. Pour des raisons de sécurité, l'accueil de loisirs est transféré, pour la durée des travaux, sur le site de l'école maternelle Chapou, située 110 route du Payrat à Cahors. L'accueil sur le site « MJC Chapou » est opérationnel dès les vacances d'août 2023 et dispose d'un agrément de 40 places.

L'accueil

Lors des nouvelles inscriptions, nous invitons les familles à venir avec leurs enfants petits ou grands pour partager un moment sur la structure. Les nouvelles familles apprécient ce temps et répondent à cette invitation selon leur disponibilité avec papa, maman ou mamie pour accompagner l'enfant. Le temps d'une rencontre sur le lieu permet à l'enfant, aux parents et à l'équipe d'animation de faire connaissance avant le premier accueil.

Et la place des parents

Des parents volontaires participent également à la vie de l'accueil de loisirs en nous accompagnant au cours des sorties (piscine, lac de Catus, etc.), dans l'organisation ainsi qu'à la réalisation de certaines activités suivant leurs envies, leurs compétences et leurs disponibilités (atelier pâtisserie, Cahors Bricks Expo). Le séjour neige est rendu possible grâce à la participation d'une bénévole.

À la rentrée 2023/2024, le mercredi 27 septembre, un temps d'échange avec les parents et toute personne désireuse de participer ou de s'informer a été consacré aux projets à développer : ceux des enfants et autres. Parents, enfants et membre du conseil d'administration ont répondu à l'invitation et enrichi ce moment.

En 2023, la **participation des parents** et des bénévoles a pris diverses formes : participation dans nos projets d'animation sous forme d'idées, proposition de sujets à aborder avec les enfants, de projets à construire, dons de jeux, de livres, de jouets, de vêtements, de bonbons... et **nous les en remercions**.

PERIODES D'OUVERTURE

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la MJC a fonctionné pendant 87 journées réparties sur :

- 36 mercredis (saison 2022/2023 : 22 mercredis et saison 2023/2024 : 14 mercredis).
- 50 jours pendant les périodes des petites vacances (automne, hiver, printemps) et la période des vacances d'été (juillet, août).

En raison d'un mouvement de grève, le mercredi 15 mars 2023 l'accueil de loisirs était fermé.

FREQUENTATION

Sur l'ensemble de l'année 2023, **159** enfants (représentants 119 familles) ont été inscrits sur une ou plusieurs périodes, pour un total de **2209 journées enfants** (contre 187 enfants représentant 144 familles en 2022 pour un total de 2285 journées enfants).

24 enfants dont 23 scolarisés sur le groupe Zacharie Lafage sont inscrits et utilisent le dispositif Piédibus puis le Bus à partir de la rentrée 2023/2024 pour se rendre à l'accueil de loisirs « MJC Chapou ».

Un séjour organisé avec la MJC de Gourdon a été proposé sur la période des vacances d'hiver.

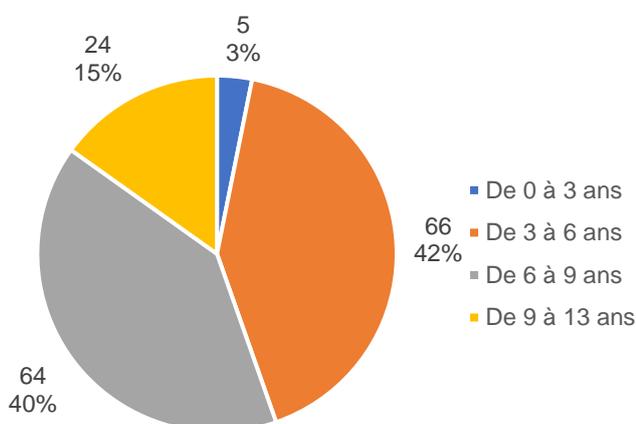
Effectifs en nombre de journées enfants			
	Moins de 6 ans	6/13 ans	Totaux
Mercredis	175	210	385
Vacances d'hiver	171	158	369
Séjour neige	-	40	
Vacances de printemps	150	150	300
Été	372	471	843
Vacances d'automne	112	200	312
Totaux	980	1229	2209

Moyenne d'enfants par période			
	Moins de 6 ans	6/13 ans	Totaux
Mercredis :			
Saison 2022/2023	10,97	8,29	19,26
Saison 2023/2024	5,99	12,75	18,74
Vacances d'hiver	15,44	14,50	29,94
Séjour neige	-	8	8
Vacances de printemps	17,02	15,18	32,20
Été	18,38	18,89	37,27
Juillet	21,14	21,15	42,29
Août	15,62	16,64	32,26
Vacances d'automne	15,95	15,76	31,71

TYPLOGIE DU PUBLIC

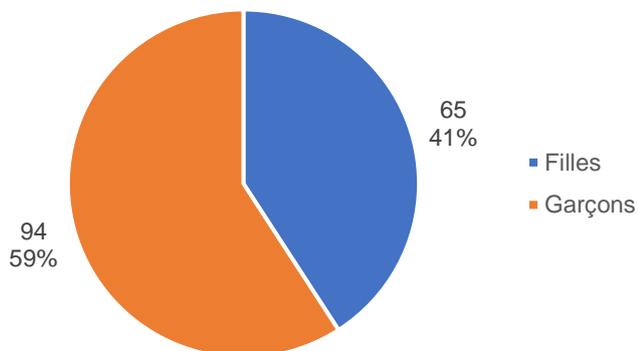
Répartition des enfants par tranche d'âge

- Les enfants de plus de 6 ans représentent 58 % des inscrits contre 41 % pour les moins de 6 ans.



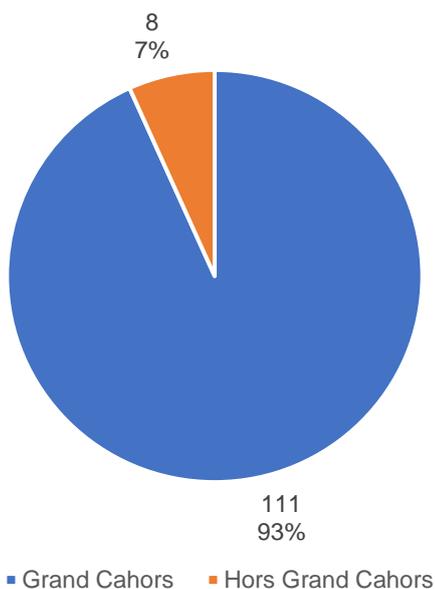
Répartition des enfants par sexe

- 59% des enfants accueillis sont des garçons contre 41% pour les filles.

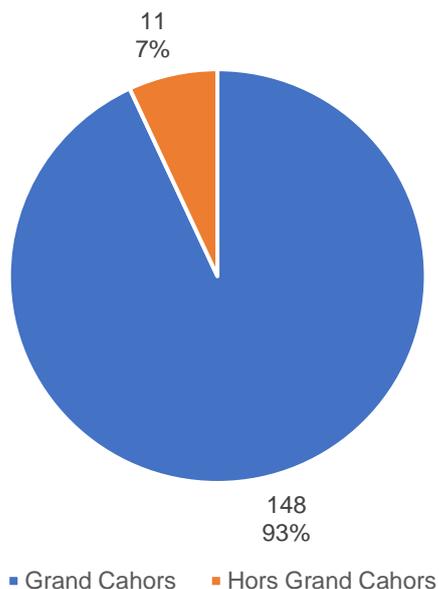


- La majorité des familles (93%) résident sur l'agglomération du Grand Cahors. 67 % des familles habitent sur Cahors et représentent 65% des enfants accueillis.

Répartition des familles par secteur



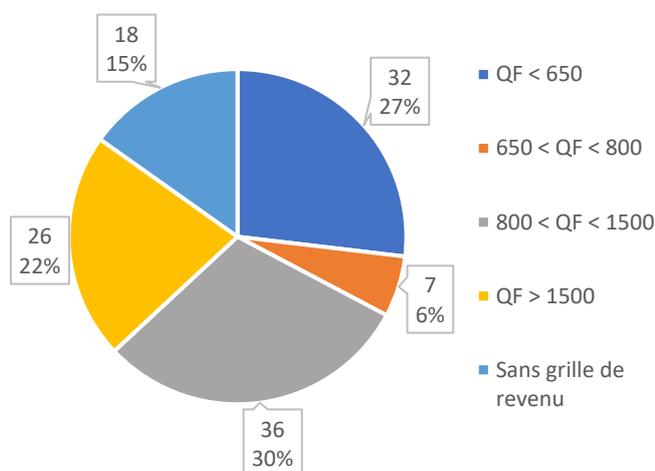
Répartition des enfants par secteur



- Les Quotients Familiaux les plus représentés sont les QF compris entre 800 et 1500, avec 30 %, la tranche la plus basse, inférieure à 650, avec 27 %, la tranche la plus élevée, supérieure à 1500, avec 22 %. Les familles sans revenu déclarés représentent 16 % (soit 18 familles).

Pour mémoire, en 2022, les QF les plus représentés étaient ceux supérieurs à 1500 avec 35 %, ceux entre 800 et 1500 avec 34 %, et 25 % pour le QF le plus bas.

Répartition des familles par tranche de QF



L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée de personnels permanents :

- 1 Directrice 0,90 ETP
- 2 animateurs 1,24 ETP
- 1 personnel de service 0,36 ETP
- Complétée selon les besoins et les périodes par des animateurs vacataires représentant 0,35 ETP

En 2023, la diversité des demandes de stage nous a permis d'accueillir **des stagiaires BAFA**. Deux stagiaires ont validé leur stage pratique et un stagiaire a abandonné son stage. Nous avons accueilli 2 **stagiaires** dans le cadre de leur **formation initiale**, dont un présentant l'Option engagement citoyen dans le cadre d'un **Bac Pro Laboratoire et Contrôle de la Qualité** et un stagiaire en 2^{ème} année **CAPa SAPVER** (Services aux Personnes et Vente en Espace Rural). Deux personnes en **stage d'observation en milieu professionnel** ont rejoint l'équipe d'animation.

Une jeune volontaire a effectué un MIG (Contrat d'Engagement en Mission d'Intérêt Général) du **S.N.U.** (Service National Universel). Des **bénévoles** ont également participé de manière ponctuelle à l'encadrement des enfants. Enfin, **des salariés de l'association** viennent ponctuellement apporter leur aide, pour encadrer le Piedibus puis le Bus, permettre aux animateurs de prendre leur pause, etc.

L'ALSH PERISCOLAIRE LE MERCREDI

Les activités du mercredi : une organisation pensée en concertation avec les enfants

Les projets d'activités des mercredis après-midi restent centrés sur la participation des enfants. Au début de chaque période l'équipe d'animation recense les propositions des enfants. Ces propositions retravaillées permettent à l'équipe de répondre aux envies des enfants et de faire vivre de nouveaux projets.

Succédant aux temps calmes, **ateliers scientifiques** (explosion de couleurs, magie des réactions chimiques), **musique** (découvertes des percussions, de la guitare et du piano), **sorties** (cinéma, médiathèque, stade ou parc) rythment nos après-midis. C'est aussi l'occasion de **découvrir et de participer à la vie de notre quartier** : rencontres des habitants, détours par les jardins de Cahors, etc.

Permettre aux enfants qui le souhaitent de **découvrir et pouvoir s'inscrire aux ateliers de la MJC** (danse, théâtre, poterie, arts plastiques et musique) tout en tenant compte des demandes des familles, nous a amené à reconduire les actions passerelles en **tenant compte des rythmes biologiques des enfants**.

L'équipe d'animation veille à ce que **chaque enfant exprime librement son choix** en fonction de ses envies et de sa fatigue.

Cette action passerelle participe à l'organisation de la vie familiale et professionnelle des familles. L'arrivée de l'accueil de loisirs sur le site de l'école maternelle de Chapou pour la durée des travaux sur la MJC ne nous a pas permis de continuer cette action.

- Sur la période des mercredis 2022/2023 (janvier à juin) : 54 enfants représentant 39 familles étaient inscrits les mercredis. 10 enfants étaient inscrits à un atelier enfant de la MJC dont 1 fratrie (5 enfants de moins de 6 ans et 5 de plus de 6 ans) représentant 9 familles.
- Sur la période des mercredis 2023/2024 (septembre à décembre) : 34 enfants représentant 26 familles étaient inscrits les mercredis.

Sur l'année 2023, **63 enfants** représentant **46 familles** ont été inscrits les mercredis.

Les temps forts des mercredis périscolaires

- **Le PPP** : comme chaque année, les enfants de l'accueil de loisirs participent à la réalisation collective (Projet Papier Peint). Deux supports sur le thème « Du Hard Rock au Heavy Metal » ont été réalisés en respectant les consignes données.
- Les **ateliers cuisine** dans le cadre d'un projet sur l'alimentation rencontrent toujours un vif succès. Choisir les recettes, aller faire les courses, cuisiner et manger ce que le groupe a préparé pour tous les copains permet de partager des temps conviviaux et festifs.
- « **Terre de jeux** » (05/04/2023) : rencontre sportive des accueils de loisirs du Grand-Cahors.
- « **Fête du mercredi des enfants de la Maison des P'tits Curieux** » (21/06/2023) : sous forme de buffet musical, les enfants ont invité leur famille à partager un moment convivial intergénérationnel.
- **Fête de la science** (11/10/2023)
- **Sortie au cinéma CAP FANTASTIC : un éveil pour l'école et la planète** (29/11/2023) : documentaire projeté dans le cadre du festival SNORC (Sciences, Nature, Origine, Ressources, Climat), coordonné par le Carrefour des Sciences et des Arts.
- « **Cahors Bricks Expo** » (du 9 au 10/12/2023) : 2^e participation des enfants de l'accueil de loisirs à l'exposition, avec la collaboration du Phénix.
- « **Après-midi Randonnée et animation nature** » (20/12/2023) : enfants, parents, grands-parents se retrouvent pour effectuer une balade découverte qui se termine autour d'un goûter partagé préparé par un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs.

L'ALSH EXTRASCOLAIRE

Les périodes de vacances scolaires : l'occasion de découvertes et de sensibilisation

Les P'tits Curieux de l'Accueil de Loisirs partent à la découverte de leur environnement : monuments et jardins de Cahors, sorties et grands jeux ont été autant d'occasion de découvrir toutes les richesses de notre territoire.

Le projet de l'équipe d'animation est de valoriser le contenu des vacances sans être dans une démarche d'activités de consommation.

Pour la période des vacances, nous réaménageons les salles afin de permettre l'accueil des enfants de moins de 6 ans (20 ou 24 enfants selon la période) sur le premier étage. Les plus grands ont disposé de la salle d'arts plastiques transformée en salle d'accueil, investi la salle Gabriel Loubradou (théâtre) et exploité les espaces extérieurs (cours, stade, parcs à proximité...) et ce jusqu'en juillet 2023. À partir du mois d'août, nous avons investi les locaux mis à disposition au sein de l'école maternelle Chapou : la grande salle pour les petits et la salle dotée d'une mezzanine pour les plus grands, les cours, un dortoir et la salle de restauration. Notre proximité avec le stade, la piscine et le jardin forêt nous a conduit naturellement à explorer de nouveaux terrains.

En 2023, 109 enfants représentant **81 familles** ont fréquenté une ou plusieurs périodes de **petites vacances**, dont 8 enfants, représentant 7 familles, qui ont participé au **séjour**. Sur la période estivale, **108 enfants**, représentant 80 familles, ont été accueillis.

Les thèmes des vacances : au programme sport, nature et découvertes

Sur les périodes d'ouverture des vacances, l'équipe travaille par thématique :

- « **Musiques et danses** » pour les vacances d'hiver ;
- « **Objets roulants insolites et le Moyen-Âge** » pour les vacances de printemps ;
- « **Je prends soin de mon environnement** » sur la période des vacances d'automne ;
- « **Les Indiens** » en juillet et « **les Olympiades** » en août.

Ces voyages nous permettent tout au long de l'année de :

- partir à la découverte d'univers inconnus (la CIDE Convention Internationale des Droits de l'Enfant) : droit d'être protégé contre toutes les formes de violence, de l'astronomie... ;
- faire de belles rencontres (atelier d'éveil musical « So cliché » aux Docks, inter-centres avec les Francas, rencontre avec les accueils de loisirs du territoire... ;
- nous étonner et éveiller notre curiosité (parc animalier de Gramat, journée protège ta planète... ;

Les activités développées tout au long des semaines tiennent compte du rythme des enfants. Nous alternons les activités artistiques, physiques et les activités plus calmes. Randonnées découvertes, grands jeux, chasse au trésor, jeux de piste, bataille navale... sont toujours appréciés et cités lors des bilans de fin de vacances.

En 2023, deuxième année la plus chaude enregistrée sur la planète entraînant des incidences considérables sur tout le territoire, de nombreux cours d'eau sont à sec en France, et des températures records et des inondations touchent notre pays. En août, les projets d'animation sont adaptés aux conditions climatiques. Les températures en août s'élèvent à 29° dès 8h30, pour atteindre 34° à l'intérieur des bâtiments les jours les plus chauds. Certains parents se réorganisent afin de pouvoir récupérer leur enfant plus tôt.

Les sorties de l'été

Nous avons favorisé les sorties :

- proches à **pied** équipé de sac à dos (sortie au marché, au stade, aux parcs... ;
- à destination du **Lac de Catus** (mardi 18/07/2023) organisée conjointement (transport) avec le CIAS du Grand Cahors ;
- à l'**Assaut de l'île** ;
- et au **Mont Saint-Cyr**.

Ces sorties rencontrent toujours un vif succès auprès des enfants et des familles.

Le séjour neige : une nouveauté pour les vacances d'hiver 2023

Mis en place depuis 2022, les séjours sont le fruit d'une collaboration étroite et partagée entre les Accueils de loisirs des MJC de Gourdon et Cahors.

Ils ont pour objectif de permettre à l'enfant de :

- se découvrir et de découvrir les autres ;
- s'épanouir en collectivité de manière autonome et accompagné ;
- appréhender le monde qui l'entoure au travers d'activités physiques et sportives ;
- partager différents temps de vie au sein d'un groupe d'enfants.

« **Séjour Neige** » du 27 février au 3 mars 2023 au Lioran pour les 8/12 ans : les enfants sont revenus avec de nombreux souvenirs et prêts à repartir ! Pour les équipes d'animation ce sont des temps riches en expériences qui demandent des temps de préparation suffisamment organisés en amont.

Les temps forts

- nous fêtons **Carnaval** mais aussi **Halloween** ;
- les sorties piscine ;
- les **journées randonnées** avec le pique-nique dans le sac à dos ;
- 3 **intercentres** avec les Francas : « Embarquement immédiat » le 2 mars 2023, « Objets roulants non identifiés » le 4 mai 2023, « La tête dans les étoiles » le 26 octobre 2023.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE LES ENFANTS SE SONT FAMILIARISES AVEC :

- **L'éducation aux médias et à l'information**, qui permet de familiariser les enfants à une démarche de questionnement.

Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et de manière plus générale l'autonomie de la pensée. Développer le goût de la lecture dès le plus jeune âge (temps calme, temps dédié à écouter des histoires...) se questionner sur l'urgence environnementale, sont des exemples d'actions liées aux droits de l'enfant, à l'information, aux différentes formes d'expression et à l'action en équipe.

- **Les Droits de l'enfant** dans le cadre de la Convention Internationale du Droit de l'Enfant (CIDE).

Nous mettons en avant régulièrement sous forme d'échange, de débat ou de jeu des temps **pour** :

- sensibiliser les enfants sur leurs droits,
- valoriser l'engagement solidaire des enfants,
- leur donner la parole.

- **L'éducation à l'environnement** pour permettre aux enfants de découvrir, de se questionner et d'agir au quotidien pour rendre leur environnement durable.

De manière ludique, l'équipe d'animation aborde les questions de l'alimentation, des achats, la biodiversité, le tri...

Depuis 2019, l'équipe éducative s'est engagée dans la **prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement et plus généralement de développement durable**. En s'appuyant sur la démarche **Centre A'ERE** initiée par les Francas, nous développons des actions inscrites dans nos projets en termes d'éducation à l'environnement ou la vie quotidienne : l'alimentation, les transports, les achats, la nature...

L'engagement dans cette démarche, source inépuisable d'actions partagées repose sur la **participation du plus grand nombre d'acteurs** (enfants, parents, équipes éducatives : animateurs, directeurs, personnels techniques, élus, partenaires, enseignants...)

En 2023, diverses actions menées dans le cadre d'une action intitulée « je prends soins de mon environnement » s'inscrivent dans cette démarche :

- **Journée protégé ta planète** : les enfants ont participé aux diverses activités nature proposées ; ramassage de déchets, animation nature, etc. ont rythmé cette journée autour d'un pique-nique zéro déchets sorti du sac à dos ;
- Utilisation du **composteur collectif** et tri des déchets alimentaires par les enfants de l'accueil de loisirs ;
- **Sorties à pied** dès le plus jeune âge et utilisation des **transports en commun** (minibus, bus) ;
- Rencontre des producteurs locaux sur le marché et découverte des produits de saison.

LE PIEDIBUS, UN DISPOSITIF ECO-RESPONSABLE AU SERVICE DES FAMILLES

Au fil des années, à l'appui d'une organisation sécurisée, nous avons facilité l'accessibilité du dispositif pour les familles du groupe scolaire Zacharie Lafage (maternelle et primaire) de Cahors.

Le Piedibus du mercredi, tout en assurant la sécurité des enfants, leur permet de profiter du service de restauration. Le Piedibus constitue un véritable plus sur lequel les familles s'appuient pour donner la possibilité aux enfants d'être pris en charge sur l'après-midi. A partir de la rentrée 2023/2024, un Bus a été mis en place pour permettre aux enfants de se rendre sur le site MJC Chapou.

Sur la période des mercredis 2022/2023 (janvier à juin), **18 enfants** étaient inscrits dont 2 fratries (11 enfants de moins de 6 ans et 7 enfants de plus de 6 ans) représentant 16 familles avec une moyenne de présence de **16,42** enfants par mercredi (contre 15,52 enfants en 2021/2022).

Sur la période des 2023/2024 (septembre à décembre), **15 enfants** étaient inscrits dont 1 fratrie (7 enfants de moins de 6 ans et 8 enfants de plus de 6 ans) représentant 13 familles avec une moyenne de présence de 11,12 enfants par mercredi (contre 15,08 en 2022/2023)

Sur l'année 2023, **24 enfants** (dont 2 fratries) représentant **20 familles** ont utilisé cette

possibilité. Pour rappel, en 2022, 33 enfants (dont 7 fratries) représentant 26 familles ont utilisé cette possibilité.

LE TEMPS DE REPAS ET DU GOUTER : EVEILLER LES PAPILLES DES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES DECHETS MARINS

Le repas de midi permet de reprendre des forces pour les activités de l'après-midi et constitue un temps d'échanges et de convivialité important avec les enfants.

Découvrir le monde qui nous entoure passe par chaque sens que l'enfant découvre et contribue à faire de la nécessité de manger un vrai plaisir. « Manger à quoi ça sert ? Quels sont les aliments qui font grandir ? Pourquoi ne se nourrit-on pas de la même manière dans tous les pays ? Comment ... » font parties des nombreuses questions auxquelles l'équipe d'animation est amenée à répondre. Tout au long de l'année, nous partons à la découverte du contenu de nos assiettes. Photoreportages, documents scientifiques et la fleur alimentaire continuent de nous accompagner dans ce voyage. Une maman bénévole nous rejoint de temps en temps pour animer un atelier auprès de enfants.

Ateliers pâtisserie, goûters, buffet froid et pique-niques se sont succédé et adaptés aux normes sanitaires tout au long de l'année.

Sensibiliser les enfants à lutter contre les déchets marins est un objectif que l'équipe d'animation développe tout au long de l'année.

GRANDIR ENSEMBLE POUR NOUS ENRICHIR DE NOS DIFFERENCES

En 2023, nous avons accueilli plusieurs enfants ou adultes en situation de handicap. Pour les enfants, c'est l'occasion de rencontrer « l'Autre », de progresser sur le plan du développement moteur, ou dans la communication en collectivité. Cela nécessite de la part de l'équipe une forte capacité d'adaptation, des temps d'échange, de formation ...

LA FORMATION ET LA PARTICIPATION AU RESEAU

Les membres de l'équipe d'animation ont suivi des modules de formation, soit dans le cadre des obligations réglementaires d'obtention des diplômes en animation, soit dans le cadre de propositions initiées dans le réseau :

- **Formation « L'autorité par la confiance : coopérer pour faire adhérer »** organisée par le RESEAU CANOPÉ – animateurs ALSH – le 5 octobre 2023.
- **Formation « Animer dans la nature »** organisée par OLTERRA – animateur ALSH – les 16 et 17 octobre 2023.
- **Formation « Appréhender la réglementation en ACCEM »** organisé par SDJES – directrice ALSH – le 23 juin 2023.
- **Formation « Fresque Numérique »** organisée par le CARREFOUR DES SCIENCES ET DES ARTS – animateurs et directrice ALSH – le 24 janvier 2023.
- **Formation « PEDT »** organisée par les FRANCAS – directrice ALSH – les 5 et 19 décembre 2023.
- **Formation BPJES Loisirs Tous Publics** par la MFR de Moissac – animatrice ALSH – en alternance à partir d'octobre 2023, pour une durée d'un an.

Les inter-centres avec les Francas : l'occasion de rencontrer les autres accueils de loisirs

Depuis plusieurs années, nous nous retrouvons enfants et animateurs d'autres accueils de loisirs du département. Le temps d'une journée préparée et co-animée par les équipes d'animation. Ces temps d'échanges de rencontres et de partages sont toujours appréciés par les enfants et les équipes lors des temps de bilan.

Le réseau handicap 46 animé par les FRANCAS

Il rassemble les professionnels du champ de l'animation : coordinateurs, directeurs, animateurs... intervenant en structures spécialisées ou non. Ce réseau permet de monter en compétences sur les questions liées à l'inclusion, d'échanger sur les réalités de terrain, de co-construire

des outils et des événements. Thème abordé : la sensorialité (21 novembre 2023).

QUELQUES CONSTATS

Légère baisse de fréquentation

L'ALSH de la MJC est bien repéré par les familles du territoire de la ville centre. Il répond à un besoin d'accueil, tout en offrant aux familles qui le souhaitent la possibilité d'inscrire leurs enfants sur un atelier artistique organisé pour leur majeure partie le mercredi après-midi. Toutefois comme nous l'évoquions en 2022, le projet de travaux de la MJC prévu en 2023 a engendré des modifications pour les familles.

En 2023, avec 2209 journées/enfants réalisées, on note une baisse de fréquentation de 76 journées/enfants par rapport à 2022 (2285 réalisées en 2022). Cependant ce chiffre dépasse le nombre des journées/enfants déclarées en 2018 et 2019 (2080 journées/enfants).

La fréquentation journalière moyenne en nombre d'enfants présents par période est en augmentation sur les vacances d'hiver (+3,47), sur les vacances de printemps (+ 4,44) et sur les vacances de juillet (+6,75). Sur la période d'août, nous sommes en baisse (-1,28). Rappelons qu'à partir du mois d'août 2023 la capacité d'accueil passe de 48 à 40 places.

L'augmentation de la fréquentation des mercredis constatée depuis 2021 ne se reproduit pas en 2023. La fréquentation des mercredis de l'année 2023 sont en baisse (-5,31). Les passerelles avec les ateliers enfants des mercredis n'étant pas possible compte tenu de l'éloignement géographique, certaines familles s'organisent afin de pouvoir continuer leur atelier.

Le Piedibus puis le bus apporte un réel service aux familles, tout en permettant d'accueillir les enfants sur le temps du repas. Pour des raisons de sécurité nous organisons deux groupes pour accompagner le retour des enfants vers la MJC puis jusqu'à la station de bus avec l'aide d'une maman bénévole.

Les difficultés liées aux locaux

Le partage d'espace d'un lieu non adapté aux groupes d'âge accueillis par l'accueil de loisirs, et l'absence d'un bureau sur place pour la directrice, complexifient le travail de l'équipe d'animation et de direction. Il en est de même pour l'installation et la désinstallation des salles, y compris la salle de restauration, afin d'adapter le mobilier nécessaire à l'accueil des plus de 6 ans.

Et à l'aspect financier

L'éloignement du site pour l'accueil des enfants le mercredi implique une réorganisation du service, avec mise en place d'un bus sur le trajet Zacharie Lafage - MJC Chapou.

L'absence d'espace dédié (bureau) pour la direction implique des trajets quotidiens entre le site et la MJC.

Depuis plusieurs années, le prix de journée pour l'accueil de loisirs restait inchangé. L'augmentation des coûts des repas engendre des difficultés financières pour la structure. La révision des tarifs est effective dès septembre 2023.

Comme nous l'indiquons depuis 2022, les familles ont la possibilité d'annuler jusqu' à 3 jours avant (hors week-end et jour férié). Ce point met des familles, qui auraient eu besoin de la place pour leur enfant, en difficulté. L'accueil de loisirs se retrouve avec des places qui ne peuvent parfois pas être réattribuées. Ce point est travaillé avec les familles lors de l'inscription des enfants sur la MJC par la directrice.

Les demandes des familles :

- L'ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi matin (familles ayant des enfants qui n'ont pas école sur le territoire) ;
- Pouvoir bénéficier d'un transport vers la MJC pour permettre et/ou faciliter l'accueil des enfants

inscrits sur les écoles (Jean Calvet).

La stabilité de l'équipe un objectif à atteindre et un atout pédagogique

En 2023, nous avons reçu plus de demandes de stage dans le cadre de la validation de stage pratique BAFA ou du parcours de formation initiale. Si l'accueil de stagiaire implique un travail d'accompagnement, il nous a permis de **recruter des animateurs stagiaires** sur les périodes d'activités saisonnières.

L'équipe d'animation, composée **d'animateurs présents régulièrement**, favorise une continuité pédagogique **dans le fonctionnement quotidien et l'accueil des enfants**. Complété par quelques saisonniers et stagiaires, cet équilibre entre anciens et nouveaux permet aux enfants d'évoluer dans un cadre stable et sécurisant, proposant ainsi de la nouveauté par l'apport de nouvelles compétences. Le retour des « anciens » animateurs des étés précédents reste très apprécié par les parents et les enfants qui, pour les plus grands, se donnent rendez-vous l'été prochain. Ce renouvellement partiel de l'équipe allège le travail de la directrice qui peut dégager du temps sur de nouveaux projets ou de nouvelles problématiques à traiter avec l'équipe.

Le travail administratif : charge importante pour la direction

Depuis plusieurs années, nous soulignons les points suivants : l'organisation de notre ALSH dans le cadre d'un accueil de moins de 50 enfants (agrément pour 48) fait que la direction est assurée par une directrice qui est également animatrice. Elle partage donc son temps entre travail administratif (préparation, organisation et gestion pédagogique, accueil, inscription et suivi des familles, gestion des inscriptions et édition de données statistiques, accompagnement et évaluation des stagiaires...) et animation sur le terrain. Bien que l'équipe de permanents de la MJC participe à la vie de l'ALSH, la partie administrative du poste représente environ 30 % du temps de travail, lequel sur certaines périodes comme les vacances scolaires par exemple, s'avère très difficile à assumer. Cette situation devenant de plus en plus difficile et afin de décharger la directrice de l'ALSH et porter de nouveaux projets au sein de l'accueil de loisirs et de la MJC, l'augmentation du temps de travail d'une animatrice (financement FONJEP) depuis décembre 2021 permet plus de souplesse et est en cours de réorganisation (formations, suivi de nouveaux projets notamment lié aux questions environnementales et séjours). Afin de permettre la montée en compétence de Léna FERNANDEZ, un départ en formation qualifiante (BPJEPS Loisirs Tous Publics) en alternance d'une durée d'un an (à partir d'octobre 2023) a été obtenu auprès d'Unifformation.

LES PROJETS 2024

- Inciter les familles à effectuer des mises à jour des données au moyen du **portail familles**
- Mise à jour du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs
- Entamer le travail de réflexion sur le retour de l'accueil de loisirs à la MJC
- Poursuivre le travail engagé de manière progressive, volontaire et pérenne les questions **d'environnement** et plus généralement de **développement durable**
- Développer les propositions **d'incitation des parents à participer à la vie de l'accueil de loisirs**. Nous solliciterons les parents pour participer à la vie de l'Accueil de Loisirs en nous accompagnant au cours des sorties, de séjours, dans l'organisation ainsi qu'à la réalisation de certaines activités suivant leurs envies, leurs compétences et leurs disponibilités.
- Poursuivre **l'éducation aux médias** et à **l'information** (téléphone portable, journal, radio, web radio...)



	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Culture Club
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Tout au long de l'année

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	École du spectateur + émission radio + lien avec un groupe de jeunes
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Lycéens / Auditeurs d'Antenne d'OC Partenaires associatifs et institutionnels

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	Visionnage de spectacles (concert / film / théâtre) Réalisation d'émission radio, présentation et débat critique à propos des spectacles vus.
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	Tous publics à travers la radio et le podcast.
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Lieux de diffusion culturelle et la radio Antenne d'OC.
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	Un seul lycée mobilisé. Nécessaire relance du processus de recrutement et/ou nouvelle approche la constitution du groupe.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Poursuite et renouvellement en 2024-2025.

<p><u>Accueil de créations artistiques</u></p> 	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Accueil de création artistique
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Tout au long de l'année

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à qualifier la MJC comme lieu de création culturelle. • Soutenir des créations dans le domaine des arts de la scène. • Contribuer à faire vivre un réseau partenarial.
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Tous publics

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	Réservation et mise à disposition de salle et de matériel. Accueil des répétitions et phases de création. Accueil du public et des représentations.
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	60 à 80 spectateurs par représentation.
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Cie Anima Silva • Cie APOU • Rencont'rom nous • Rencontres répercutantes • Fabrique Francophone
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	Des demandes en hausse.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Maintien et développement.

	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Éduc' pop debout !
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian SORIA
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Tout au long de l'année

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	Participer et animer une dynamique départementale dans le domaine de l'éducation populaire (EP). Sous l'impulsion du SDJES 46, il s'agit d'animer un cycle d'événements EP de nature à créer une synergie et afin d'interroger l'état du secteur et son rapport aux tutelles et publics.
<u>PUBLIC concerné</u>	Tous publics

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	Organisation de journée de rassemblement professionnel, mise en place et animation d'un comité de suivi, réalisation et soutien d'événement sur le territoire lotois.
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	Tous publics
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Théâtre arc en ciel, Fabrique Francophone, URQR, SDJES, Musicauss et Campagn'art, Lot et Compagnie, RERTR, Réseau salariat.
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	Partenaires en difficultés. Peu d'événements soutenus.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Relance à travers deux axes : éducation aux médias et aux images et projet autour des droits culturels.

 <p>RADIO</p>	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Activité radio
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian SORIA
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Saison 2023/2024

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à la MJC de communiquer vers un public large sur l'ensemble du territoire départemental. • Accompagner et soutenir divers projets en co-réalisation avec des partenaires associatifs, des jeunes, ou les établissements scolaires et les centres sociaux. • Contribuer à faire de la MJC un lieu de développement de projet. • Création d'émissions et d'œuvres radiophoniques. • Pérennisation de l'émission « Des Livres Émoi ».
<u>PUBLIC concerné</u>	Tous publics

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	<p>L'émission littéraire « Des livres Émoi » maintient son rythme mensuel et continue à s'adjoindre le concours actif et bénévole de nouveaux intervenants (lecteurs/libraires/auteurs).</p> <p>Des perspectives de réalisation de podcast se multiplient.</p>
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	Tous publics
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Antenne d'Oc / Association le Pluriel / Décibel FM
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	<p>De nouveaux chroniqueurs ont été sollicités et ont rejoint l'émission DLVM.</p> <p>Dégradation de la relation avec la gouvernance de la radio.</p>

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Développement et systémisation du podcast.

<p style="text-align: center;">LES EXPOS</p> 	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Expositions arts plastiques
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian SORIA
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Tout au long de l'année

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la découverte d'œuvres plastiques et photographiques par le public fréquentant la Maison. • Donner à voir des œuvres contemporaines et susciter des échanges à leur propos. • Impliquer des animateurs et des adhérents dans le choix des œuvres. • Contribuer à qualifier la MJC comme lieu d'accès à la culture, notamment par l'organisation fréquente d'expositions. • Soutenir et inciter les ateliers arts plastiques de la MJC.
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Tous publics sur 2 lieux : le CHAI et le Jardin Mauresque.

ÉVALUATION

<u>DESRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	Expo de fin de saison avec les ateliers arts plastiques au CHAI. Expo en extérieur des œuvres PPP.
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	Plusieurs centaines par semaine.
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Les adhérents, des artistes, les usagers et les associations partenaires.
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	En raison des travaux et du changement de lieu d'accès à la MJC, la collaboration avec l'Artothèque a été suspendue.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Les changements de locaux durant les travaux affectent les lieux d'exposition mais poussent à l'inventivité. Une œuvre collective avec les bénévoles et l'utilisation des majuscules (MJC) en bois est envisagée.

	INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :	Festisol 2023
	PORTEUR(S) DU PROJET :	Fabian Soria
	DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :	Novembre 2023

RAPPEL

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Participer et susciter une dynamique associative locale dans le domaine de la solidarité internationale et l'expérimentation sociale, en contribuant à renforcer la coopération et l'interconnaissance bénéfique à notre action d'éducation populaire tout au long de l'année avec ces mêmes partenaires et de nouveaux. • Participer et relayer une dynamique associative nationale et régionale en bénéficiant de l'appui du réseau.
PUBLIC CONCERNÉ	Lycéen(ne)s Tous publics

ÉVALUATION

DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de préparation et de coordination. • Implication importante dans le montage du dossier en vue de l'obtention d'un soutien financier du national. • Organisation d'événements publics culturels et conviviaux.
PUBLIC (nombre et typologie)	Lycéen(ne)s Tous publics
PARTENAIRES ASSOCIÉS	Collectif d'organisation du Festisol 46
ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	Grâce à l'école maternelle du quartier de Terre Rouge, le Festisol commence à s'implanter sur ce quartier.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Maintenir la dynamique du groupe collectif Festisol 46, relancer le module de formation et développer l'implantation sur le quartier de Terre Rouge.
--

<u>FORMADEL</u>	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Formation des délégués de classe lycéens
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Novembre-décembre 2023 (depuis 2020)

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la formation citoyenne des délégués de classe lycéens. • Participer à la création et au renouvellement du module de formation avec les autres partenaires. • Entrer en contact avec le public lycéen. • Faire connaître la MJC auprès du public lycéen.
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Délégués de classe lycéens du Pays de Cahors

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS REALISÉES</u>	2 sessions de formations sur 2 demi-journées
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	70 lycéens
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Service Jeunesse de la ville de Cahors (Coordinateur) • Le service info jeunesse • Le comédien Jérôme Laparra • Les vies scolaires des lycées
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne collaboration entre partenaires • Prestations rémunérées pour la MJC

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Développement possible sur l'ensemble des établissements du Grand Cahors.

Groupe de travail DROITS CULTURELS	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	<u>Groupe de travail DROITS CULTURELS</u>
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	2023-2024

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • S'acculturer aux droits culturels en vue de leur diffusion. • Participer à un groupe de travail réunissant différents acteurs du territoire aussi pour faire connaître la MJC. • Participer à la création et à la mise en place d'initiative et de projets autour des droits culturels dans le Lot.
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	D'abord le groupe de travail puis tous publics.

ÉVALUATION

<u>DESRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	6/7 journées de travail de groupe en itinérance chez chaque partenaire. Concrétisation à venir sous une forme en voie de définition.
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • PETR Grand Quercy • Acteur prévention santé • Centre social Pradines • Associations culturelles • Élus locaux
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif d'acculturation atteint • Travail de groupe riche et fécond • Résultat pratique : en devenir

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Faire prospérer les fondations posées par le travail du groupe.

Aménagement de la salle BOURSE du Travail	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Aménagement de la salle Bourse du travail
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	Été-automne 2023

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser l'utilisation de la salle mise à disposition par la Commune • Permettre le meilleur accueil possible aux ateliers MJC • Permettre l'organisation des divers événements MJC • Optimiser le confort et l'esthétique de la salle
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Tous publics

ÉVALUATION

<u>DESRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des lieux avec le mobilier MJC (bar, éclairage, régie, scène). • Installation des moyens techniques : son, lumière et projection. • Installation régie et câblage. • Pose des tapis de danse. • Habillage des fenêtres et du fond de scène. • Redistribution spatiale du stock de mobilier municipal. • Organisation et rangement des loges.
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Des bénévoles, en particulier Anaïs Cortvriendt.
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation est réussie, les utilisateurs sont satisfaits, sauf en ce qui concerne les dysfonctionnements du système de chauffage. • Les événements MJC ont pu s'y dérouler de manière satisfaisante. <p>Points faibles et problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrée n'est pas du tout isolée de la rue et du froid. • L'éclairage n'est pas adapté. • Pas d'installation pérenne possible en raison de l'interdiction municipale d'accrocher aux murs. • Pas de point d'eau.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Continuer les aménagements et finaliser l'installation de la vidéo projection.
--

	Il est également constitué d'habitues, adhérents de la MJC ou pas, qui pour certains participent à toutes les soirées.
--	--

<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	Ville de CAHORS
------------------------------------	-----------------

<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>
--

Le collectif de bénévoles œuvrant à l'organisation est toujours très actif. Il se renouvelle avec des passages de relais entre des anciens et des nouveaux qui prennent des responsabilités, que ce soit à l'animation, à la technique ou en restauration.

La SO de décembre a été dédiée à la solidarité en partenariat avec le Secours Populaire et AMIgrants.

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

La réinstallation dans la salle de la Bourse s'est bien passée.

« <u>Transversale</u> »	<u>INTITULÉ DE L'ACTION OU DU PROJET :</u>	Transversale
	<u>PORTEUR(S) DU PROJET :</u>	Fabian Soria
	<u>DATES OU PÉRIODES DE DÉROULEMENT :</u>	2 ^e semestre 2024

RAPPEL

<u>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le secteur Danse de la MJC. • Susciter la création artistique dans ce domaine. • Permettre une rencontre avec le grand public. • Aider au rapprochement entre plusieurs esthétiques chorégraphiques.
<u>PUBLIC CONCERNÉ</u>	Les animateurs Danse, leurs ateliers et le grand public Enfants du centre de loisirs MJC et école maternelle Lucien Bénac.

ÉVALUATION

<u>DESCRIPTIF DES ACTIONS RÉALISÉES</u>	Atelier de création Rencontre inter-ateliers Séances d'initiation danse et musique vivante
<u>PUBLIC (nombre et typologie)</u>	Tous publics / Ateliers et Centre de loisirs MJC / École maternelle Lucien Bénac / Bal public
<u>PARTENAIRES ASSOCIÉS</u>	École maternelle Lucien Bénac Association Loisir Solidarité retraite Ateliers danse et musique traditionnelles
<u>ANALYSE / MESURES DES ÉCARTS / DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil départemental en réponse à son appel à projet dans ce domaine (réponse après le 11 juin 2024)

ORIENTATION / PERSPECTIVES PREVUES OU A ENVISAGER

Relance du secteur danse de la MJC et contribution au rapprochement entre traditionnel et contemporain.

Sommaire du rapport d'activité du 14 juin 2024



- 1 LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024
- 2 COUP DE PROJECTEURS SUR QUELQUES ATELIERS
- 3 MULTIPLICATION DE L'OFFRE DE STAGES
- 4 LA MJC ET LES ARTS PLASTIQUES
- 5 SUR LES ONDES HERTZIENNES (MAIS PAS SEULEMENT !)
- 6 ÉDUC' POP' DEBOUT !
- 7 LE FESTISOL
- 8 LES SCENES OUVERTES
- 9 L'ENVOL DU PHENIX
- 10 DES COLLABORATIONS TOUS AZIMUTS
- 11 QUELQUES FIGURES DE LA MJC DANS LA PRESSE
- 12 PROCHAINEMENT UNE NOUVELLE MJC

Aujourd'hui
Danses

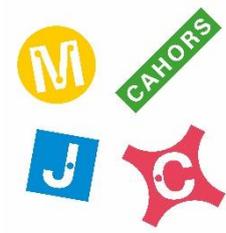
SYVERSALES

avec accompagnement et bal traditionnel ?
Présentation de danse traditionnelle de la région de Cahors, pour tous et les personnes à mobilité réduite du 22 juin au 23 juin.
Présenté par le MJC Cahors

Le 26 mai, de 14h30 à 18h30
le 22 juin, à partir de 13h
à Beures - Place Rouzeau Cahors

Billettes - Tous niveaux
MJC de Cahors - 05 65 22 02 62





ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élections au Conseil d'Administration

REPRESENTANT·E·S DES ADHERENT·E·S SORTANT·E·S

- COSTES Josiane
- FABRE Thomas
- GALÉAZZINI Claire
- GENOT Geneviève
- LARRIBE Mathieu
- PIQUÉ Marie

CANDIDAT·E·S EN TANT QUE REPRESENTANT·E DES ADHERENT·E·S

14 postes à pourvoir pour 3 ans

BALLANGÉ Lou
DONADIEU Tiffany
FABRE Thomas
GALEAZZINI Claire
LARRIBE Mathieu

MEMBRES ASSOCIES SORTANTS

- Antenne d'Oc
- ATTAC Lot
- Carrefour des Sciences et des Arts
- UD CFDT du Lot
- UD CGT du Lot

CANDIDATS EN TANT QUE MEMBRE ASSOCIE

2 postes à pourvoir pour 1 an

ATTAC Lot
UD CGT du Lot